



Bulletin Officiel

N° 3870 Mercredi 08 Juin 2011

— 16^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

COMMUNIQUES DU CMF

تذكير بمقتضيات الفصل 4 من المرسوم عدد 28 لسنة 2011
المؤرخ في 18 أفريل 2011 والمتعلق بإجراءات جبائية ومالية
لمساندة الاقتصاد الوطني
تذكير لشركات المساهمة العامة 2

RAPPEL AUX SOCIETES FAISANT APE 2

REPRISE DE LA COTATION SUR LE TITRE SOTETEL 3

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALES

SOCIÉTÉ TELNET HOLDING : AGO 3

INFORMATIONS POST AGO

COMPAGNIE MEDITERRANEENNE D'ASSURANCES ET DE
REASSURANCES -COMAR- 4-6

TUNISIE PROFILES ALUMINIUM -TPR- 7-10

PROJET DE RESOLUTIONS

SOCIÉTÉ TELNET HOLDING : AGO 11

AUGMENTATION DE CAPITAL ANNONCEE

TUNISIE PROFILES ALUMINIUM -TPR- 12

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS « SNMVT -
MONOPRIX » 13

COURBE DES TAUX 14

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 15-16

ANNEXE I

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2010
- ARAB TUNISIAN LEASE

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2010
- SOCIETE IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATIONS - SIMPAR -

إعلام

تذكر هيئة السوق المالية أنّ الفصل 4 من المرسوم عدد 28 لسنة 2011 المؤرخ في 18 أفريل 2011 والمتعلق بإجراءات جباية ومالية لمساندة الاقتصاد الوطني، قد رقع في الحد الأقصى القابل للطرح بالنسبة إلى الأشخاص الطبيعيين اللذين يودعون أموالا في حسابات الإدّخار في الأسهم من 20 ألف دينار إلى 50 ألف دينار. مع العلم أنّ الضريبة الدنيا المحددة ب 60% من الضريبة على الدخل دون اعتبار الطرح تبقى مستوجبة.

ويطبّق الإجراء على المداخل المحققة بعنوان سنة 2010 المصرح بها سنة 2011 وعلى مداخل السنوات اللاحقة.

2011 - AC - 16

بلاغ هيئة السوق المالية

تذكر هيئة السوق المالية شركات المساهمة العامة أنه يتعين عليها طبقا لأحكام الفصل 36 من ترتيب هيئة السوق المالية المتعلقة بالمساهمة العامة، إعلام العموم وفي أقصر الأجل بواسطة بلاغ صادر في صحيفة يومية وفي النشرة الرسمية لهيئة السوق المالية وفي نشرة بورصة الأوراق المالية بتونس بكل حدث هام من شأنه إذا بلغ إلى العموم، أن يكون له أثر ذو أهمية نسبية على سعر أو قيمة أوراقها المالية. وبصفة خاصة وباعتبار أنّ الأمر يتعلق بمعطيات من شأنها التأثير على الوضعية المالية وعلى نتائج الشركة، فإن شركات المساهمة العامة مدعوة إلى إعلام العموم بكل معلومة تتعلق بنتيجة أعمال خلية المتابعة التي تم عند الاقتضاء إرسالها.

كما أن هذه الشركات مدعوة إلى تقديم عرض لآفاقها المستقبلية المحينة صلب التقرير السنوي حول التصرف في الشركة لسنة 2010، وعليها عند الاقتضاء تحليل الفوارق مقارنة بالتقديرات التي سبق نشرها.

2011 - AC - 5

COMMUNIQUE DU CMF

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés faisant appel public à l'épargne qu'en vertu des dispositions de l'article 36 du règlement du Conseil du Marché Financier relatif à l'appel public à l'épargne, les sociétés faisant appel public à l'épargne sont tenues de porter à la connaissance du public, par voie de communiqué dans un journal quotidien, dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier et dans le bulletin de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dans les plus brefs délais, tout fait important susceptible, s'il était connu, d'avoir une incidence significative sur le cours ou la valeur des titres de ces sociétés. Plus particulièrement, et s'agissant d'éléments qui seraient de nature à impacter la situation financière et les performances de la société, lesdites sociétés sont invités à porter à la connaissance du public toute information relative aux résultats des travaux de cellule de suivi mise en place à cet effet, le cas échéant.

Les sociétés faisant appel public à l'épargne sont également appelées à exposer au niveau du rapport annuel sur la gestion relatif à l'exercice 2010, les perspectives d'avenir actualisées, et à analyser les écarts, le cas échéant, avec les prévisions annoncées antérieurement.

2011 - AC - 5

COMMUNIQUE DU CMF

A la demande du CMF, la SOTETEL a transmis le projet des résolutions de l'assemblée générale extraordinaire rectifié au niveau de sa première résolution portant sur la réduction de la valeur nominale de l'action de 10 DT à 5 DT. Le CMF a, par conséquent, décidé de reprendre la cotation du titre SOTETEL le mardi 07 juin 2011.

2011 - AC - 18

AVIS DES SOCIETES**TELNET HOLDING SA**

Siège social : Immeuble Ennour, Centre urbain nord 1082 Tunis Mahrajène

Les actionnaires de la société TELNET HOLDING sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le Vendredi 24 Juin 2011 à 15 Heures à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprise « I.A.C.E » sis aux berges du Lac de Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport d'activité du Conseil d'Administration pour l'exercice 2010 ;
- Lecture des rapports Général et Spécial du Commissaire aux Comptes sur les états financiers individuels de TELNET HOLDING pour l'exercice 2010 ;
- Lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les états financiers consolidés du groupe TELNET HOLDING pour l'exercice 2010 ;
- Approbation s'il y a lieu des rapports et des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2010 ;
- Quitus à donner aux Administrateurs ;
- Affectation du résultat de l'exercice 2010;
- Fixation des jetons de présences ;
- Examen et approbation des contrats signés avec les filiales ;
- Examen de l'achat et de la revente des actions émises par la société TELNET HOLDING en vue de réguler leurs cours sur le marché financier ;
- Autorisation, le cas échéant, du Conseil d'Administration à acheter et à revendre les actions de TELNET HOLDING en bourse et d'en fixer les conditions et les modalités d'exécution ;
- Nomination d'un nouvel administrateur.

Tous les documents nécessaires à consulter sont mis à la disposition des actionnaires au siège social de la société dans les délais légaux.

2011 - AS - 612

AVIS DES SOCIETES

COMPAGNIE MEDITERRANEENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES -COMAR-

Siège social : Immeuble COMAR- Avenue Habib Bourguiba 1001 Tunis.

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 27 mai 2011, la Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances - COMAR- publie ci-dessous :

Les résolutions adoptées,
Le Bilan après affectation du résultat comptable,
L'état d'évolution des capitaux propres.

I- Les résolutions adoptées

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires de la Compagnie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances « CO.M.A.R », réunie le vendredi 27 mai 2011 à 17 heures 30 minutes au siège de la société, Avenue Habib Bourguiba, Immeuble COMAR, 1001 Tunis, et après lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité de la société et du rapport général des co-commissaires aux comptes pour l'exercice 2010, approuve les états financiers arrêtés au 31/12/2010, tels qu'ils lui ont été présentés et donne quitus aux administrateurs pour leur gestion dudit exercice.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial des co-commissaires aux comptes relatif aux conventions prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales prend acte des dites conventions et approuve les éléments de rémunération des dirigeants tels que figurant dans ledit rapport.

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte de la démission de Monsieur Elyes JOUINI en date du 29/01/2011 de son poste d'administrateur.

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer, en qualité d'administrateurs pour une durée de trois ans expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2013, Monsieur Karim BEN YEDDER, Monsieur Rachid BEN JEMIA et la société Parcs d'Engins Industriels et Agricoles « PARENIN » et de ratifier la cooptation de Monsieur Elyes JOUINI en tant qu'administrateur, pour une durée expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2012.

En conséquence, la composition du Conseil d'Administration sera comme suit :

Administrateur	Echéance du mandat, qui prendra fin lors de l'AGO qui statuera sur les états financiers de :
- Monsieur Rachid BEN YEDDER	2011
- Monsieur Béchir BEN YEDDER	2011
- Monsieur Elyes JOUINI	2012
- Monsieur Ahmed ABDELKEFI	2012
- Monsieur Louis DEROYE	2012
- SICOF	2012
- AXA	2012
- Monsieur Karim BEN YEDDER	2013
- Monsieur Rachid BEN JEMIA	2013
- La société Parcs d'Engins Industriels et Agricoles « PARENIN »	2013

- Suite -

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte du rapport présenté en application des dispositions des articles 192 et 209 du Code des Sociétés Commerciales et concernant les fonctions de direction occupées par les administrateurs dans d'autres sociétés.

SIXIEME RESOLUTION :

Constatant que les droits des actionnaires ne sont pas affectés, l'Assemblée Générale Ordinaire prend acte et approuve le transfert en 2010 de la somme de 908 579,829 dinars du compte « Réserves pour Toutes Eventualités » vers le compte « Réserve Légale » et de la somme de 3 652 500,000 dinars du compte « Réserves pour Toutes Eventualités » vers le compte « Réserve Spéciale de Réinvestissement ».

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'affectation du bénéfice de l'exercice, s'élevant à **21 458 045,689 dinars**, telle qu'elle a été proposée par le Conseil d'Administration comme suit :

Résultat Net	21 458 045,689
Réserve Légale (5%)	1 072 902,284
Réserve Spéciale de Réinvestissement	8 390 000,000
Bénéfice distribuable	11 995 143,405
Dividendes	8 000 000,000
Réserve pour toutes éventualités	3 995 143,405

Et fixe la date de mise en paiement des dividendes au 03 juin 2011.

HUITIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant des jetons de présence pour l'exercice 2011 à 140 000,000 dinars.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la rémunération du comité permanent d'audit pour l'exercice 2011 à 30 000,000 dinars.

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous les pouvoirs au représentant légal de la société ou à toute personne mandatée par lui, sous sa responsabilité, pour effectuer toutes les formalités de dépôt ou de publication prescrites par la loi.

Mises aux voix, toutes ces résolutions ont été adoptées à l'unanimité

II - Le Bilan après affectation du résultat comptable**ACTIF DU BILAN AU 31 DECEMBRE 2010**

A C T I F	Exercice 2 0 1 0		Exercice 2 0 0 9	
	Montant Brut	Amort & Prov	Montant Net	Montant Net
AC1 Actifs incorporels				
AC11 Investissements de recherche et développement	2 733 038,382	1 210 340,869	1 522 697,513	689 989,887
AC13 Fonds commercial	15 000,000		15 000,000	15 000,000
	2 748 038,382	1 210 340,869	1 537 697,513	704 989,887
AC2 Actifs corporels d'exploitation				
AC21 Installations techniques et machines	10 631 445,519	8 417 026,117	2 214 419,402	2 196 730,843
AC22 Autres installations, outillage et mobilier	728 610,489	550 239,076	178 371,413	228 903,756
	11 360 056,008	8 967 265,193	2 392 790,815	2 425 634,599
AC3 Placements				
AC31 Terrains et constructions	42 239 425,187	7 652 667,038	34 586 758,149	34 587 064,882
AC311 Terrains et constructions d'exploitation	14 071 712,097	3 810 919,802	10 260 792,295	11 090 747,782
AC312 Terrains et constructions hors exploitation	28 167 713,090	3 841 747,236	24 325 965,854	23 496 317,100
AC32 Placements dans les entreprises liées et participations	108 272 169,683	5 127 607,864	103 144 561,819	82 960 028,226
AC321 Parts dans les entreprises liées	25 062 232,172		25 062 232,172	9 591 680,331
AC323 Parts dans les entreprises avec un lien de participation	73 566 642,511	5 127 607,864	68 439 034,647	66 518 352,895
AC324 Bons et obligations émis par les entreprises avec lesquelles l'entreprise d'assurance à un lien de participation et créances sur ces entreprises	9 643 295,000		9 643 295,000	6 849 995,000
AC33 Autres placements financiers	187 666 961,217	649 348,075	187 017 613,142	193 934 595,257
AC331 Actions, autres titres à revenu variable et part dans des FCP	35 691 390,245	537 298,075	35 154 092,170	26 899 280,240
AC332 Obligations et autres titres à revenu fixe	149 687 191,600		149 687 191,600	165 169 661,600
AC334 Autres prêts	2 285 227,545	112 050,000	2 173 177,545	1 862 501,590
AC336 Autres	3 151,827		3 151,827	3 151,827
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	4 007 392,240		4 007 392,240	2 303 538,059
	342 185 948,327	13 429 622,977	328 756 325,350	313 785 226,424
AC5 Parts des réassureurs dans les provisions techniques				
AC510 Provisions pour primes non acquises	4 875 476,676		4 875 476,676	4 440 721,817
AC530 Provisions pour sinistres (vie)	33 925,000		33 925,000	0,000
AC531 Provisions pour sinistres (non vie)	16 586 717,903		16 586 717,903	24 693 391,417
AC540 Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (vie)				
AC541 Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (non vie)				
AC560 Autres provisions techniques (vie)				
AC561 Autres provisions techniques (non vie)				
	21 496 119,579		21 496 119,579	29 134 113,234
AC6 Créances				
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe				
AC611 Primes acquises et non émises et primes à annuler	534 167,263		534 167,263	1 138 022,871
AC612 Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	40 391 566,418	16 084 286,497	24 307 279,921	24 796 768,574
AC613 Créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance	9 998 702,817		9 998 702,817	9 851 063,883
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance	1 945 873,201	558 813,813	1 387 059,388	7 418 690,781
AC63 Autres créances				
AC631 Personnel	272 037,669		272 037,669	411 328,354
AC632 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	6 001 901,585		6 001 901,585	6 465 977,657
AC633 Débiteurs divers	1 699 192,739		1 699 192,739	2 274 405,706
AC64 Créances sur ressources spéciales				
	60 843 441,692	16 643 100,310	44 200 341,382	52 356 257,826
AC7 Autres éléments d'actifs				
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	22 402 526,433		22 402 526,433	4 407 148,368
AC72 Charges reportées				
AC721 Frais d'acquisitions reportés	4 997 205,378		4 997 205,378	4 520 646,339
AC722 Autres charges à répartir	92 679,650		92 679,650	58 341,190
AC73 Comptes de régularisation Actif				
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus	7 063 550,054		7 063 550,054	8 198 676,757
AC732 Estimations de réassurance-acceptation				
AC733 Autres comptes de régularisation	1 583 772,903		1 583 772,903	1 731 340,019
AC74 Ecart de conversion				
AC75 Autres	-39 400,160		-39 400,160	-152 880,762
	36 100 334,258		36 100 334,258	18 763 271,911
TOTAL DE L'ACTIF	474 733 938,246	40 250 329,349	434 483 608,897	417 169 493,881

- Suite -

CAPITAUX PROPRES ET PASSIF DU BILAN AU 31 DECEMBRE 2010

	Exercice 2 0 1 0	Exercice 2 0 0 9
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Montant Net	Montant Net
Capitaux propres		
CP1 Capital social ou fonds équivalent	50 000 000,000	50 000 000,000
CP2 Réserves et primes liées au capital	56 222 666,883	46 417 121,194
CP4 Autres capitaux propres	4 321 361,647	668 861,647
Total capitaux propres après affectation	110 544 028,530	97 085 982,841
Passifs		
PA2 Provisions pour autres risques et charges		
PA23 Autres provisions	1 869 507,223	1 973 133,223
	1 869 507,223	1 973 133,223
PA3 Provisions techniques brutes		
PA310 Provisions pour primes non acquises	36 964 367,123	34 486 797,378
PA320 Provisions d'assurance vie	7 645 413,185	6 333 648,716
PA330 Provision pour sinistres (vie)	1 805 632,960	1 768 043,220
PA331 Provision pour sinistres (non vie)	197 449 183,863	202 646 787,376
PA340 Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (vie)	174 319,249	169 180,413
PA341 Provisions pour participations aux bénéfices et ristournes (non vie)	2 291 340,933	2 234 550,000
PA350 Provisions pour égalisation et équilibrage	18 479 126,396	8 960 019,948
PA360 Autres provisions techniques (vie)		
PA361 Autres provisions techniques (non vie)	8 557 667,520	8 408 224,525
	273 367 051,229	265 007 251,576
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires	18 275 067,206	25 577 500,540
	18 275 067,206	25 577 500,540
PA6 Autres dettes		
PA61 Dettes nées d'opérations d'assurance directe	2 028 687,751	1 762 287,993
PA62 Dettes nées d'opérations de réassurance	7 931 866,609	2 639 979,599
PA621 Parts des réassureurs dans les créances indemnifiées subrogées à l'entreprise d'assurance	367 111,005	242 553,349
PA622 Autres		
PA63 Autres dettes		
PA631 Dépôts et cautionnements reçus	2 624 402,905	2 559 936,455
PA632 Personnel	37 549,961	14 790,909
PA633 Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	2 411 242,529	2 266 398,604
PA634 Créiteurs divers	9 841 983,615	12 988 149,376
	25 242 844,375	22 474 096,285
PA7 Autres passifs		
PA71 Compte de régularisation Passif		
PA712 Autres comptes de régularisation Passif	5 185 110,334	5 051 529,416
	5 185 110,334	5 051 529,416
Total du passif	323 939 580,367	320 083 511,040
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF	434 483 608,897	417 169 493,881

III- L'état d'évolution des capitaux propres

	capital	réserves et primes liées au capital	autres capitaux propres	résultat	total
Capitaux propres avant affectation	50 000 000,000	46 417 121,194	668 861,647	21 458 045,689	118 544 028,530
affectation résultat 2010		13 458 045,69		-13 458 045,69	
dividendes				-8 000 000,00	-8 000 000,00
Capitaux propres après affectation	50 000 000,000	59 875 166,883	668 861,647	0,000	110 544 028,530

AVIS DES SOCIETES

Tunisie Profilés Aluminium -TPR-

Siège social : Rue des usines Z.I sidi rézig, Megrine 2033 Tunisie

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 25 mai 2011, la Société Tunisie Profilés Aluminium -TPR- publie ci-dessous :

- Les résolutions adoptées,
- Le Bilan après affectation du résultat comptable,
- L'état d'évolution des capitaux propres.

I- LES RESOLUTIONS ADOPTEES

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport d'activité établi par le Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2010, approuve ledit rapport tel qu'il a été présenté.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après examen des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2010, et après lecture des rapports des commissaires aux comptes, approuve les dits états financiers.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport des commissaires aux comptes, approuve les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2010.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

L'Assemblée Générale Ordinaire, approuve l'affectation du résultat bénéficiaire tel que proposé par le Conseil d'Administration:

Les dividendes de l'exercice 2010 sont ainsi fixés à Deux Cent Cinquante (0,250) Millimes par action de nominal 1 dinar.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide la mise en paiement des dividendes à partir du 15 Juin 2011.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION

Après avoir entendu le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions prévues par les articles 200 & 475 du Code des Sociétés Commerciales l'Assemblée Générale Ordinaire approuve les dites conventions réglementées

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, délivre aux membres du Conseil d'Administration décharge et quitus entier et sans réserve de leur gestion relative à l'exercice 2010.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, décide de fixer le montant total brut des jetons de présence des membres du Conseil d'Administration à Cinquante Mille (50.000) Dinars.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, décide de fixer la rémunération des membres du comité permanent d'audit au titre de l'exercice 2010, d'un montant total brut de Quinze Mille (15.000) Dinars

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale reconduit l'autorisation de racheter et de revendre les propres actions de la société dans le cadre des dispositions de l'article 19 (nouveau) de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par la loi 99-92 du 17 août 1999 relative à la relance du marché financier, et l'arrêté du

- Suite -

DIXIEME RESOLUTION

Après avoir constaté l'arrivée du terme du mandat des membres du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide le renouvellement du mandat des Administrateurs suivants pour une période de 3 ans, Le mandat des Administrateurs qui viennent d'être élus viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice clos au 31/12/2013 :

- o Mr. Yahia BAYAH
- o Mr. Taieb BAYAH
- o Mr. Tahar BAYAH
- o Mr. Brahim ANANE
- o La Société INDINVEST SICAF S.A – Représentée par Mr. Taieb BAYAH
- o La Société CFI – Représentée par Mr. Tahar BAYAH
- o Slim FERIANI

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, décide de renouveler le Cabinet **AMC ERNST AND YOUNG**, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représenté par Monsieur **Zine ElAbidine CHERIF**, en qualité de commissaire aux comptes de la société et Monsieur **Naoufel AMRI**, en qualité de co-commissaire aux comptes de la société pour les exercices 2011, 2012 & 2013.

Le mandat des commissaires aux comptes qui viennent d'être élus viendra à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les états financiers de l'exercice clos au 31/12/2013.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

DOUZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, confère tous pouvoirs au porteur des copies ou d'un extrait du procès verbal de la présente Assemblée pour effectuer tous dépôts et remplir les formalités de publication légale.

II – LE BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT COMPTABLE**Bilan après affectation du Résultat comptable de l'exercice 2010**

(Exprimé en Dinar Tunisien)

ACTIFS	au 31/12/2010	au 31/12/09
ACTIFS NON COURANTS		
Immobilisations Incorporelles	505 851	466 976
Amortissements	259 820	196 339
VALEUR NETTE IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	246 031	270 637
Immobilisations Corporelles	42 714 265	39 480 504
Amortissements	20 915 015	20 037 333
VALEUR NETTE IMMOBILISATIONS CORPORELLES	21 799 250	19 443 171
Immobilisations Financières	9 925 422	7 540 699
Provisions	210 791	169 610
VALEUR NETTE IMMOBILISATIONS FINANCIERES	9 714 631	7 371 089
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES	31 759 912	27 084 896
Stocks	22 345 560	14 534 676
Provisions sur stocks	202 711	202 711
VALEUR NETTE STOCKS	22 142 850	14 331 966
Clients et Comptes rattachés	18 862 735	17 915 790
Provisions sur clients et comptes rattachés	4 941 121	4 558 101

- Suite -

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	au 31/12/2010	au 31/12/09
------------------------------------	----------------------	--------------------

CAPITAUX PROPRES

Capital social	42 000 000	37 000 000
Réserves Légales	3 700 000	3 600 000
Réserve pour fonds social	709 300	709 300
Autres capitaux propres	946 727	546 133
Résultats reportés	10 513 034	9 906 194
Prime d'émission	15 360 000	15 360 000
CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION DU RESULTAT	73 229 061	67 121 627

RESULTAT DE L'EXERCICE

CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION DU RESULTAT	73 229 061	67 121 627
---	-------------------	-------------------

PASSIFS**PASSIFS NON COURANTS**

Provisions pour risques et charge	573 114	349 033
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS	573 114	349 033

PASSIFS COURANTS

- Suite -**III – L'ETAT D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES**

Désignation	Capital	Prime d'émission	Réserve Légale	Fond Social	Résultats reportés	Subventions d'inves	Amortissements des subventions	Résultat de l'exercice	Total capitaux propres
Solde au 31/12/10 avant affectation	37 000 000	15 360 000	3 600 000	709 300	9 906 194	2 314 027	(1 367 300)	14 956 840	82 479 061
Réserves Légales			100 000					(100 000) -	
Résultats Reportés	592 265				606 840			(1 199 105) -	
Dividendes distribués								(9 250 000)	(9 250 000)
Réserves spéciales de réinvestissement	4 407 735							4 407 735 -	
Solde au 31/12/2010 après affectation	42 000 000	15 360 000	3 700 000	709 300	10 513 034	2 314 027	(1 367 300)	-	73 229 061

AVIS DES SOCIETES

Projet des résolutions

TELNET HOLDING SA

Siège social : Immeuble Ennour, Centre urbain nord 1082 Tunis Mahrajène

Projet des résolutions qui sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 24 juin 2011.

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration et ceux du Commissaire aux Comptes, approuve le rapport d'activité dans toutes ses parties ainsi que les états financiers individuels de la société TELNET HOLDING de l'exercice clos au 31 décembre 2010 dégageant un bénéfice net de **268 618,968** Dinars.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

Deuxième résolution

Après lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes, l'Assemblée Générale approuve les contrats d'avance en compte courant conclus entre la société TELNET HOLDING (anciennement TELECOM NETWORKS ENGINEERING « TELNET ») et ses filiales TELNET INCORPORATED, DATA BOX, TELNET TECHNOLOGIES et PLM SYSTEMES, ainsi que les opérations signalées dans le dit rapport conformément aux dispositions des articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

Troisième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion du groupe TELNET HOLDING et celui du Commissaire aux Comptes, approuve le rapport d'activité dans toutes ses parties ainsi que les états financiers consolidés du groupe au titre de l'exercice 2010 dégageant un bénéfice net de **3.258.347,003** Dinars.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale donne quitus entier et définitif aux Administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2010.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale approuve purement et simplement la proposition du Conseil d'Administration concernant l'affectation du bénéfice de l'exercice 2010 s'élevant à **268.618,968** dinars comme suit :

- Résultat bénéficiaire 2010.....	268.618,968
- Reprise résultats reportés antérieurs.....	118.024,275
- Réserves légales 5%	<19.332,162>
- Sommes distribuables	367.311,081
- Dividendes.....	0,000
- Résultats reportés à nouveau	367.311,081

Il y a lieu de noter qu'au titre de l'exercice 2010, la société TELNET HOLDING ne distribue pas de dividendes conformément à la recommandation du Conseil d'Administration tenue le 12 mars 2011 et approuvée par l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le même jour portant sur la renonciation des actionnaires à leurs dividendes au titre dudit exercice.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

Sixième résolution

L'Assemblée Générale décide d'allouer au Conseil d'Administration des jetons de présence pour la somme nette de quarante quatre mille (44.000) dinars au titre de l'exercice 2010.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

Septième résolution

L'Assemblée Générale décide de procéder à l'achat et à la vente des actions émises par la société TELNET HOLDING afin de réguler leurs cours sur le marché financier conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

Huitième résolution

L'Assemblée Générale autorise expressément le Conseil d'Administration de la société TELNET HOLDING à acheter et à revendre ses propres actions en bourse, et de fixer les conditions et les modalités d'achat et de vente des actions sur le marché, le nombre maximum d'actions à acquérir et le délai dans lequel l'acquisition doit être effectuée, et ce conformément à la réglementation en vigueur.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

Neuvième résolution

L'Assemblée Générale nomme M.....en tant que nouveau administrateur pour la durée restante du mandat du Conseil d'Administration (expirant à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'approbation des états financiers de l'exercice 2012) représentant les nouveaux actionnaires et ce suite à l'opération de l'introduction des titres de la société TELNET HOLDING à la cote du marché principal de la bourse des valeurs mobilières de Tunis.

M..... ainsi nommé(e) déclare accepter son mandat et qu'il (elle) n'est pas frappé (e) d'aucune incompatibilité l'interdisant l'exercice de son mandat.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

Dixième résolution

L'Assemblée confère tous pouvoirs au Directeur Général ou à toute personne qu'il désignera pour effectuer toutes régularisations.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à.....

AVIS DES SOCIETES

Augmentation de capital annoncée

Tunisie Profilés Aluminium

« TPR »

Siège social : Rue des Usines. Zone Industrielle Sidi Rézig –2033– Mégrine

La société Tunisie Profilés Aluminium « TPR » porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Assemblée Générale Extraordinaire du 25 mai 2011 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de **5.000.000 dinars** pour le porter de **37.000.000 dinars** à **42.000.000 dinars** et ce, par l'incorporation :

- de la réserve spéciale d'investissement pour un montant de **4.407.735,328 dinars** ;
- des résultats reportés pour un montant de **592.264,672 dinars**.

Cette augmentation de capital est réalisée par l'émission de **5.000.000 actions nouvelles gratuites** de nominal 1 dinar chacune. Ces actions seront attribuées aux détenteurs des 37.000.000 actions anciennes composant le capital social actuel à **raison de cinq (5) actions nouvelles gratuites pour trente sept (37) actions anciennes**, et ce, à partir du **15 juin 2011**.

Les actionnaires pourront exercer leurs droits en bénéficiant gratuitement d'actions nouvelles conformément à la parité d'attribution ci-dessus définie ou encore en cédant leurs droits d'attribution en Bourse.

Jouissance des actions nouvelles gratuites :

Les 5.000.000 actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes à partir du **1^{er} janvier 2011**.

Cotation en Bourse :

Les actions anciennes de la société Tunisie Profilés Aluminium seront négociables en Bourse, droits d'attribution détachés, à partir du **15 juin 2011**.

La mise en paiement du dividende au titre de l'exercice 2010 dont bénéficient les seules actions anciennes étant fixée au **15 juin 2011**, les actions nouvelles gratuites seront négociables en Bourse à partir du **15 juin 2011** sur la même ligne de cotation que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées et ce, dès leur création.

Les droits d'attribution seront négociables en Bourse à partir du **15 juin 2011**.

Prise en charge par la STICODEVAM :

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront pris en charge par la STICODEVAM à partir du **15 juin 2011**.

AVIS DES SOCIETES**Augmentation de capital annoncée****SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS****« SNMVT - MONOPRIX »**

Siège social : 1, Rue Larbi Zarrouk, Megrine Riadh, Tunis

La Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis « SNMVT – MONOPRIX » porte à la connaissance de ses actionnaires et du public que son Assemblée Générale Extraordinaire du 02 juin 2011 a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de **9.245.080 dinars** pour le porter de **18.490.160 dinars** à **27.735.240 dinars** et ce, par l'incorporation de réserves.

Cette augmentation de capital est réalisée par l'émission de **4.622.540 actions nouvelles gratuites** de nominal 2 dinars chacune. Ces actions seront attribuées aux détenteurs des 9.245.080 actions anciennes composant le capital social actuel à **raison d'une (1) action nouvelle gratuite pour deux (2) actions anciennes**, et ce, à partir du **10 juin 2011**.

Les actionnaires pourront exercer leurs droits en bénéficiant gratuitement d'actions nouvelles conformément à la parité d'attribution ci-dessus définie ou encore en cédant leurs droits d'attribution en Bourse.

Jouissance des actions nouvelles gratuites :

Les 4.622.540 actions nouvelles gratuites porteront jouissance en dividendes à partir du **1^{er} janvier 2011**.

Cotation en Bourse :

Les actions anciennes de la SNMVT – MONOPRIX seront négociables en Bourse, droits d'attribution détachés, à partir du **10 juin 2011**.

Les actions nouvelles gratuites seront négociables en Bourse à partir du **10 juin 2011** sur la même ligne de cotation que les actions anciennes auxquelles elles seront assimilées et ce, dès leur création.

Les droits d'attribution seront négociables en Bourse à partir du **10 juin 2011**.

Prise en charge par la STICODEVAM :

Les actions nouvelles gratuites et les droits d'attribution seront pris en charge par la STICODEVAM à partir du **10 juin 2011**.

AVIS

COURBE DES TAUX DU 08 JUIN 2011

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,573%		
TN0008002461	BTC 52 SEMAINES 14/06/2011		4,575%	
TN0008000283	BTA 2 ans "4,3% août 2011"		4,604%	999,399
TN0008002479	BTC 52 SEMAINES 23/08/2011		4,614%	
TN0008002487	BTC 52 SEMAINES 28/02/2012		4,718%	
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		4,727%	1 008,896
TN0008002495	BTC 52 SEMAINES 27/03/2012		4,733%	
TN0008002503	BTC 52 SEMAINES 24/04/2012		4,749%	
TN0008002529	BTC 52 SEMAINES 29/05/2012	4,768%		
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"	5,131%		997,484
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		5,302%	1 016,653
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		5,450%	1 052,369
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		5,519%	1 075,238
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		5,691%	1 041,745
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"	6,008%		968,862
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		6,020%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		6,036%	1 035,050
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,066%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,071%	964,905
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,138%	1 058,827
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	6,143%		956,389

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

LIBELLE		Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2010	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20-juil-92	135,352	137,204	137,215		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
2	FCP SALAMETT CAP	AFC	02-janv-07	11,838	12,019	12,020		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
3	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23-janv-06	1,214	1,229	1,230		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
4	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01-oct-92	32,630	33,162	33,165		
5	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17-mai-93	44,802	45,469	45,472		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL quotidienne</i>								
6	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS Gestion	28-mars-08	163,775	145,837	146,042		
7	FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS Gestion	28-mars-08	669,080	520,966	523,624		
8	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	140,431	116,991	116,931		
9	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	130,841	119,377	119,349		
10	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	116,956	110,239	110,262		
11	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18-mai-09	115,164	107,759	107,783		
12	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23-oct-09	109,195	86,028	85,886		
13	FCP KOUNOUZ	TSI	28-juil-08	165,054	150,693	151,000		
14	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06-sept-10	95,368	90,231	90,296		
15	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09-mai-11	-	100,042	100,043		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
16	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	MANAGEMENT	30-mars-07	1 209,680	1 221,866	1 227,858		
17	FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS GESTION	05-févr-04	2 218,986	2 089,295	2 107,877		
18	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24-oct-08	122,479	102,351	103,172		
19	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27-oct-08	122,906	113,439	114,243		
20	FCP FINA 60	FINACORP	28-mars-08	1 153,132	1 150,176	1 148,864		
21	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04-mai-09	129,272	108,469	110,430		
22	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16-mars-09	14,956	13,165	13,401		
23	FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	13-mars-09	5 844,815	5 510,623	5 554,404		
24	FCP VALEURS SERENITE 2013	TUNISIE VALEURS	15-janv-08	6 613,950	6 378,733	6 437,398		
25	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23-janv-06	2,293	2,008	2,006		
26	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23-janv-06	1,846	1,721	1,719		
27	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15-sept-09	1,162	0,992	1,003		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
LIBELLE	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dividende		VL au 31/12/2009	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de détachement du coupon	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
28	SANADETT SICAV	AFC	01-nov-00	31/05/11	4,160	108,201	105,763	105,778
29	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02-oct-95	23/03/11	3,758	104,529	102,300	102,310
30	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	02-mai-06	15/03/11	3,741	105,198	103,096	103,106
31	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01-nov-00	10/05/11	3,719	103,030	101,016	101,027
32	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07-mai-07	04/04/11	4,309	103,814	101,183	101,193
33	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01-sept-03	30/05/11	3,301	107,102	105,378	105,387
34	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06-janv-97	09/05/11	3,997	103,928	101,665	101,676
35	SICAV TRESOR	BIAT ASSETS MANAGEMENT	03-févr-97	18/04/11	3,925	103,973	101,772	101,783
36	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSETS MANAGEMENT	16-avr-07	18/04/11	3,882	104,106	101,916	101,926
37	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12-nov-01	18/06/10	3,955	105,976	107,428	107,437
38	GENERAL OBLIG SICAV	CGI	01-juin-01	16/05/11	4,000	102,920	100,568	100,579
39	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17-déc-01	21/03/11	4,067	104,302	101,976	101,987
40	FINA O SICAV	FINACORP	11-févr-08	31/05/11	3,622	104,065	102,021	102,030
41	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07-oct-98	19/05/11	3,588	106,546	104,551	104,561
42	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20-mai-02	11/04/11	3,798	106,200	103,894	103,904
43	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02-févr-10	27/05/11	2,720	102,642	101,285	101,293
44	SICAV RENDEMENT	SBT	02-nov-92	27/04/11	3,597	102,948	100,895	100,904
45	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16-oct-00	27/05/11	3,910	104,540	102,240	-
46	SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10-nov-97	16/05/11	3,915	102,457	100,262	100,273
47	POSTE OBLIGATAIRES SICAV TANT	SIFIB BH	06-juil-09	25/05/11	6,167	106,156	101,446	101,454
48	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05-juin-08	27/05/11	3,415	104,166	102,115	102,123
49	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20-févr-97	16/05/11	3,963	102,745	100,469	100,480
50	AL HIFADH SICAV	TSI	15-sept-08	05/05/11	3,777	104,552	102,299	102,309
51	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01-août-05	27/05/11	3,497	104,763	102,787	102,796
52	ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15-nov-93	25/05/11	3,291	102,001	100,155	100,164

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
53	FCP SALAMMET PLUS	AFC	02-janv-07	31/05/11	0,370	10,536	10,324	10,325
54	FCP AXIS AAA	AXIS Gestion	11-nov-08	23/05/11	4,084	104,067	101,646	101,657
55	FCP HELION MONEO	Helion Capital	31-déc-10	-	-	100,000	100,834	100,843
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
56	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25-févr-08	06/06/11	4,185	102,112	103,712	99,597
SICAV MIXTES								
57	ARABIA SICAV	AFC	15-août-94	31/05/11	0,880	75,602	69,739	69,683
58	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22-mars-94	10/05/11	2,808	155,524	137,337	137,599
59	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22-mars-94	10/05/11	31,572	1 553,686	1 359,890	1 361,703
60	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSETS MANAGEMENT	25-avr-94	18/04/11	2,720	112,581	104,198	104,159
61	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSETS MANAGEMENT	01-nov-01	18/04/11	1,563	116,359	107,685	107,475
62	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08-déc-93	09/05/11	0,755	95,575	82,192	81,977
63	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26-juil-99	21/03/11	0,375	16,523	15,732	15,768
64	SICAV CROISSANCE	SBT	27-nov-00	27/04/11	4,334	277,442	247,180	246,476
65	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22-sept-94	16/05/11	2,012	51,249	-	43,554
66	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01-mars-06	28/05/10	0,184	2 257,144	2 035,479	2 038,510
67	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30-mars-94	12/05/11	1,386	78,987	71,721	71,600
68	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01-févr-95	10/05/11	1,293	58,113	54,523	54,494
69	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01-févr-99	25/05/11	1,516	103,331	96,650	96,756
70	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17-mai-99	25/05/11	1,992	113,779	104,731	105,016
71	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10-avr-00	25/05/11	0,115	110,018	95,537	95,742
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
72	FCP IRADETT 20	AFC	02-janv-07	31/05/11	0,210	11,692	11,260	11,268
73	FCP IRADETT 50	AFC	02-janv-07	31/05/11	0,160	12,686	11,963	11,964
74	FCP IRADETT 100	AFC	02-janv-07	31/05/11	0,030	16,636	15,375	15,414
75	FCP IRADETT CEA	AFC	02-janv-07	31/05/11	0,270	17,197	15,095	15,168
76	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30-juin-09	10/05/11	0,102	12,356	10,994	10,998
77	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08-sept-08	28/04/11	0,942	128,457	104,135	104,218
78	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03-avr-07	26/08/09	-	131,919	118,731	118,621
79	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03-avr-07	26/08/09	-	127,744	122,764	122,697
80	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04-juin-07	27/05/11	0,137	20,621	18,143	18,206
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
81	FCP AMEN PREVOYANCE	Amen Invest	01-févr-10	08/06/11	3,925	102,358	100,396	96,580
82	FCP AMEN PERFORMANCE	Amen Invest	01-févr-10	-	-	107,368	104,230	104,226
83	FCP AMEN CEA	Amen Invest	28-mars-11	-	-	-	100,056	100,564
84	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSETS MANAGEMENT	15-janv-07	18/04/11	3,064	150,176	128,931	129,392
85	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25-mai-09	06/06/11	0,045	10,417	9,520	9,595
86	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25-févr-08	06/06/11	1,870	123,909	108,895	108,148
87	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25-févr-08	06/06/11	3,135	117,002	112,980	110,016
88	FCP ACTIONS DEFENSIF	Helion Capital	31-déc-10	-	-	100,000	99,074	99,318
89	FCP ACTIONS PROACTIF	Helion Capital	31-déc-10	-	-	100,000	98,198	98,490
90	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15-nov-05	30/05/11	0,011	184,646	175,352	175,867
91	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15-nov-05	30/05/11	0,195	162,241	156,011	156,716
92	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15-nov-05	30/05/11	2,611	140,166	137,265	137,632
93	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28-avr-06	30/05/11	177,508	10 740,784	9 558,921	9 623,602
94	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20-juil-09	-	-	192,968	182,980	185,189
95	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04-oct-10	-	-	109,114	120,864	121,882
96	FCP SMART EQUITY	SMART Asset Management	01-sept-09	-	-	1 439,547	1 298,747	1 317,411
97	FCP CAP SAFA	SMART Asset Management	27-mai-11	-	-	-	100,000	100,035
98	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27-janv-10	-	-	107,049	94,356	95,956
99	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03-mars-10	-	-	107,735	107,236	107,707
##	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30-nov-09	31/05/11	71,680	10 395,971	9 660,383	9 591,279

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

e-mail : cmf@cmf.org.tn

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF
Mr. Mohamed Férid EL KOBBI

IMPRIMERIE

du
CMF
8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS**ARAB TUNISIAN LEASE**

Siège social : Ennour Building, Centre Urbain Nord, 2082 Mahrajène –Tunis-

Arab Tunisian Lease publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au **31 décembre 2010** tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le **23 juin 2011**. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, M Ahmed MANSOUR et M Abderrazak GABSI.

BILAN - ACTIFS

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	31 décembre 2010	31 décembre 2009
Liquidités et équivalents de liquidités	4	14 856 935	11 658 422
<hr/>			
CREANCES SUR LA CLIENTELE			
Créances sur la clientèle	5	343 723 866	269 501 959
Moins : provisions		-13 856 130	-14 041 012
		<u>329 867 736</u>	<u>255 460 947</u>
<hr/>			
PORTEFEUILLE TITRES			
Immobilisations financières	6	15 093 050	12 335 565
Moins : provisions		-913 735	-1 003 845
		<u>14 179 315</u>	<u>11 331 720</u>
<hr/>			
VALEURS IMMOBILISEES			
Immobilisations propres	7	6 838 510	6 055 620
Moins : amortissements		-2 069 176	-1 856 209
		<u>4 769 333</u>	<u>4 199 411</u>
<hr/>			
AUTRES ACTIFS			
Autres actifs	8	21 063 053	13 462 782
Moins : provisions		-172 377	-288 204
		<u>20 890 676</u>	<u>13 174 578</u>
<hr/>			
TOTAL DES ACTIFS		384 563 997	295 825 078

BILAN - CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	31 décembre 2010	31 décembre 2009
PASSIFS			
Concours bancaires et autres passifs financiers	9	0	105
Dettes envers la clientèle	10	3 562 386	2 488 271
Emprunts et ressources spéciales	11	297 384 189	226 063 272
Fournisseurs et autres passifs	12	34 689 102	22 472 867
Total des passifs		335 635 676	251 024 515
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		17 000 000	17 000 000
Réserves		24 173 089	20 475 409
Résultats reportés		227 474	754 039
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		41 400 563	38 229 448
Résultat de l'exercice		7 527 758	6 571 115
Total des capitaux propres avant affectation	13	48 928 320	44 800 563
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		384 563 997	295 825 078

TABLEAU DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Solde au 31 décembre 2010	Solde au 31 décembre 2009
1. PASSIFS EVENTUELS	0	0
<i>Total en DT</i>	0	0
2. ENGAGEMENTS DONNES		
- Accords de financement prêts à mettre en force	22 023 870	12 812 368
- Autres Engagements donnés	0	-
- Traités de garanties sur crédit CITIBANK	5 000 000	-
<i>Total en DT</i>	27 023 870	12 812 368
3. ENGAGEMENTS RECUS		
- Hypothèques reçues	7 453 638	6 386 093
- Dépôts affectés	0	-
- Intérêts à échoir sur crédits leasing	50 109 477	39 895 557
<i>Total en DT</i>	57 563 115	46 281 650
4. ENGAGEMENTS RECIPROQUES		
- Crédits consentis non encore versés	12 815 470	8 583 351
- Opérations de portage	934 110	1 645 708
<i>Total en DT</i>	13 749 580	10 229 059

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	31 décembre 2010	31 décembre 2009
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus de leasing		30 628 411	25 914 299
Intérêts de retard et autres produits d'exploitation		827 644	648 450
Variation des produits réservés		-47 582	-209 781
Variation des intérêts de retards réservés		13 276	2 015
Produits des placements		426 474	423 213
Total des produits d'exploitation	14	31 848 224	26 778 196
Charges financières nettes	15	-14 182 974	-11 640 606
Total des revenus nets de leasing		17 665 250	15 137 590
CHARGES D'EXPLOITATION			
Charges de personnel	16	2 944 805	2 779 910
Autres charges d'exploitation	17	2 219 967	1 910 591
Dotations aux amortissements des immobilisations propres	18	719 480	553 088
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	19	2 303 493	842 996
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres		-90 110	647 875
Total des charges d'exploitation		8 097 635	6 734 460
RESULTAT D'EXPLOITATION		9 567 615	8 403 130
Autres gains ordinaires		326 105	186 553
Autres pertes ordinaires		-45 124	-94 293
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		9 848 596	8 495 390
Impôt sur les sociétés		-2 320 838	-1 924 275
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	20	7 527 758	6 571 115

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	31 décembre 2010	31 décembre 2009
FLUX DE TRESORERIE			
Encaissements clients de leasing		205 949 744	169 901 930
LIES A L'EXPLOITATION			
Décaissements fournisseurs de leasing		-241 821 571	-187 694 797
Encaissements autres que leasing	21	378 318	330 480
Décaissements autres que leasing	22	-3 730 708	-2 835 961
Décaissements personnel	23	-1 474 632	-1 247 346
Intérêts payés	24	-13 325 137	-10 488 753
Intérêts perçus	25	315 015	413 956
Impôts et taxes payés à l'Etat	26	-7 248 598	-3 968 948
Flux de trésorerie affectés à l'exploitation		-60 957 569	-35 589 439
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations propres	27	-486 401	-596 169
FLUX DE TRESORERIE LIES			
AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations propres		92 680	61 219
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		-5 067 650	-3 126 000
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		1 967 052	1 594 878
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		-3 494 318	-2 066 072
Encaissement dividendes et autres distributions		-3 589 991	-1 704 999
FLUX DE TRESORERIE LIES			
AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Encaissements provenant des emprunts	28	260 500 000	199 500 000
Remboursement des emprunts	29	-189 259 504	-149 852 414
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		67 650 505	47 942 587
Variation de trésorerie		3 198 618	10 287 076
Trésorerie au début de l'exercice	4 & 9	11 658 317	1 371 241
Trésorerie à la clôture de l'exercice	4 & 9	14 856 935	11 658 317

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 décembre 2010

NOTE N°1 : PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

L'ARAB TUNISIAN LEASE « ATL » est une société anonyme de droit tunisien constituée le 4 décembre 1993 avec un capital de 17.000.000 Dinars Tunisiens (DT) divisé en 17.000.000 actions de 1 DT chacune entièrement libérées suite à la décision de l'assemblée générale extraordinaire réunie le 31 mai 2007 de réduire la valeur nominale de l'action 10 DT à 1 DT avec une date d'effet fixé au 02 juillet 2007.

La société a pour objet, le financement des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel et professionnel ainsi que sur les biens immobiliers et toutes autres opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet principal.

L'activité de la société est régie par la loi n°2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit. Elle est également régie par les dispositions de la loi n°94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing et la loi n°94-90 du 26 juillet 1994 portant dispositions fiscales du leasing.

En 1997, l'ATL a été introduite au premier marché de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis (BVMT) par voie de mise en vente à un prix minimal. La diffusion des titres dans le public a porté sur 20% du capital social.

La structure du capital se présente, au 31 décembre 2010, comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en Dinars	% du capital et des droits de vote
ARAB TUNISIAN BANK "ATB"	5 544 733	5 544 733	32,62%
ENNAKL	1 813 505	1 813 505	10,67%
BNA PARTICIPATIONS	1 700 000	1 700 000	10,00%
DRISS MOHAMED SADOK	637 500	637 500	3,75%
SEFINA SICAF	637 500	637 500	3,75%
PIRECO PETROLIUM INDUSTRIEL	510 000	510 000	3,00%
EVOLIA CAPITAL HOLDING	439 500	439 500	2,59%
FOUNDERS CAPITAL PARTNERS	340 000	340 000	2,00%
BEN AMMAR CHEDLY	270 034	270 034	1,59%
CURAT	242 713	242 713	1,43%
KAMMOUN HABIB	130 970	130 970	0,77%
Autres actionnaires	4 733 545	4 733 545	27,84%
Total	17 000 000	17 000 000	100%

**ARAB TUNISIAN LEASE
(ATL)**

**NOTE N°2 : RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES,
BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES SPECIFIQUES**

Les états financiers de l'ATL sont arrêtés au 31 décembre 2010 par référence aux normes comptables tunisiennes.

Les bases de mesure et les principes comptables spécifiques utilisés pour l'établissement de ces états financiers se résument comme suit :

1. Immobilisations exploitées par la société

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent à l'actif pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux retenus sont les suivants :

- Logiciels	3 ans	33.3%
- Immeubles sur 50 ans	50 ans	2%
- Immeubles sur 20 ans	20 ans	5%
- Matériel de transport	5 ans	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10 ans	10%
- Agencements, aménagements, installations	10 ans	10%
- Matériel informatique	3 ans	33.3%

2. Créances de leasing

A l'exclusion de ceux non mis en force, les contrats de leasing sont comptabilisés à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition y compris les frais et droits s'y rapportant et sont amortis, en vertu de l'article 48 du code de l'IRPP & IS selon les tableaux de remboursement des contrats de leasing (amortissement financier).

A partir de 2008, Les contrats de location de financement tels que définis par la norme comptable n° 41 relative aux contrats de location sont portés à l'actif du bilan pour le montant de l'investissement net. Les données correspondantes des périodes précédentes ont été retraitées en pro forma à des fins de comparabilité.

Les contrats de leasing non encore mis en force, figurent au bilan pour leurs valeurs engagées, dans un compte « Contrats en attente mise en force » et ne donnent lieu à la comptabilisation d'aucun revenu.

Les créances de leasing sont considérés comme des actifs d'exploitation et par conséquent présentées parmi les actifs courants.

**ARAB TUNISIAN LEASE
(ATL)**

Suite 1 Note N°2

Par ailleurs, et en cas d'impayés entraînant par conséquent la classification du client en tant que client douteux selon la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie, les créances de leasing font l'objet d'une provision pour dépréciation et ce, sur le montant de l'encours financier à la date de classification.

3. Couverture des risques

La couverture des risques de crédits est assurée par la constitution de provisions pour dépréciation des comptes clients, compte tenu des risques inhérents à chaque client. Ces provisions sont estimées par référence aux dispositions des circulaires n°91-24 et 99-04 de la Banque Centrale de Tunisie (BCT).

Les provisions résultant de l'application des circulaires précitées sont déterminées en appliquant les taux de provision par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients (garantie réelle) et de la valeur du bien en leasing (garantie matérielle).

Les garanties réelles comprenant les cautions bancaires, les actifs financiers affectés, les dépôts de garantie et les hypothèques inscrites ainsi que les garanties matérielles n'ont pas été prises en compte en déduction pour le calcul des provisions sur les relations classées.

Le risque brut correspond à l'engagement du client (encours + impayés « créance ») ajusté par les agios et intérêts réservés. La créance sur les clients est composée du principal, des agios (la marge sur les loyers), des intérêts de retard et des autres facturations « Notes de débit » (frais de déplacement, frais de rejet, remboursement de frais, etc.).

Le taux de provision est déterminé selon la classe de risque du client, et la classification est faite à la fois selon l'âge de la créance et selon la situation du client (exp. contentieux : jugement en exécution ou recours sur le fond). Au 31 décembre 2010, l'ATL a opté pour la classification des relations dont leur impayé dépasse 10% de l'engagement à la classe supérieure qui suit celle découlant de la classification normale selon les critères précités.

Classification	Taux provision
- Classe 0 : actif courant (A) : âge < 30j	: 0%
- Classe 1 : actif nécessitant un suivi particulier (B1) : 31<âge<90j	: 0%
- Classe 2 : actif incertain (B2) : 91<âge<180j	: 20%
- Classe 3 : actif préoccupant (B3) : 181<âge<360j	: 50%
- Classe 4 : actif compromis (B4) : âges > 360j ou en contentieux	: 100%

Les taux correspondent aux minimums de provisions à appliquer prévus par la BCT.

**ARAB TUNISIAN LEASE
(ATL)****Suite 2 Note N°2**

La dotation nette de la période est déterminée sur la base d'une classification exhaustive des engagements arrêtés à la date de clôture de l'exercice. Elle est ensuite répartie entre les créances de leasing (encours) et les créances clients (impayés).

4. Comptabilisation des revenus

Les loyers (Capital et produits financiers) sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement ou trimestriellement d'avance. A la fin de l'exercice, il est procédé à une régularisation pour constater les produits perçus ou comptabilisés d'avance.

En application de la norme comptable Tunisienne NCT 41, relative aux contrats de location, les produits financiers (revenus net de leasing) des nouveaux contrats sont portés parmi les revenus, les remboursements du capital sont imputés directement aux comptes de créances de leasing. Les données correspondantes des périodes précédentes ont été retraitées en pro forma à des fins de comparabilité.

Les pré-loyers sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force. Ils correspondent aussi aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés périodiquement.

Par ailleurs, les intérêts (agios et intérêts de retards) inclus dans les loyers courus, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « clients et comptes rattachés ». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce, en conformité avec les circulaires de la BCT.

Les agios relatifs aux impayés compensés par les plus values de remplacement sont généralement réservés pour la partie non couverte par les règlements des nouveaux repreneurs.

5. Titres de participation

Les prises de participation sont initialement comptabilisées au coût d'acquisition tous frais et charges exclus. A la date de clôture, les titres de participation sont évalués à leur valeur d'usage (déterminée en fonction de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de la société émettrice, la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'ATL). Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions pour dépréciation ; les plus-values ne sont pas prises en compte.

Les dividendes des titres de participation sont comptabilisés en produits sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société dans laquelle la participation est détenue.

**ARAB TUNISIAN LEASE
(ATL)****Suite 3 Note N°2**

6. Charges reportées

En règle générale, les charges engagées par l'ATL au cours d'un exercice sont en totalité imputées à cet exercice.

Toutefois, les charges pouvant avoir un impact bénéfique sur les résultats futurs sont portées à l'actif du bilan sous la rubrique « Autres actifs non courants », puis résorbées selon une méthode et sur une période permettant le meilleur rattachement des charges aux produits.

Ainsi, les charges financières différées (commission d'émission d'emprunts) sont résorbées sur la période de remboursement de l'emprunt.

7. Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de fluctuation du taux de change fait l'objet d'une couverture auprès du fonds national de garantie géré par la Compagnie de réassurances « Tunis – Ré ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont actualisées au cours de change à la date de clôture. Les différences de change, pertes ou profits, sont imputées sur le résultat de l'exercice par application de la norme comptable internationale IAS 21 « Effet des variations des cours des monnaies étrangères ».

Parallèlement, le contrat de couverture, conclu avec Tunis-Ré, contre les fluctuations du taux de change est comptabilisé en tant qu'instrument de couverture, selon la norme comptable internationale IAS 39. Il est ensuite évalué à sa juste-valeur qui correspond au risque de change encouru et estimé à la date de clôture.

8. Présentation des états financiers

La société a procédé en 2009 à un changement de présentation de certains éléments de ses états financiers pour une meilleure harmonisation aux prescriptions de la norme comptable NCT 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.

9. Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Les évènements survenus après la clôture de l'exercice ont été pris en compte pour l'évaluation des actifs détenus par la société au 31/12/2010, et ce conformément aux prescriptions de la norme comptable NCT 14 relative aux éventualités et événements postérieurs à la date de clôture.

**ARAB TUNISIAN LEASE
(ATL)**

NOTE N°3 : FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE

Les faits marquants de l'exercice se résument comme suit :

1. Une évolution des Mises en Force de 35,89 % et ce en passant de 166,9 MDT à 226,8 MDT.
2. Une amélioration des revenus nets de leasing qui ont passé de 15138 KDT en 2009 à 17665 KDT en 2010, soit une augmentation de 2528 KDT (17%) due principalement à l'évolution des produits d'exploitation ;
3. Un bénéfice net de 7528 KDT en 2010 contre 6571 KDT en 2009, enregistrant ainsi un accroissement de 957 KDT (15%) ;

NOTE N°4 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

	Solde au 31 décembre 2010	Solde au 31 décembre 2009
Banques	14 838 739	11 631 970
Caisses	18 197	26 452
TOTAL EN DT	14 856 935	11 658 422

NOTE N°5 : CREANCES SUR LA CLIENTELE

	Solde au 31 décembre 2010	Solde au 31 décembre 2009
Créance de leasing net :	325 446 714	252 303 585
- Valeur brute	332 276 520	258 239 831
- Provisions pour dépréciation	-6 829 806	-5 936 246
Clients et comptes rattachés net :	4 421 023	3 157 362
- Valeur brute	13 097 360	12 638 766
- Provisions, agios et intérêts réservés	-7 026 323	-8 104 766
- Intérêt échus différés	-1 650 014	-1 376 638
TOTAL EN DT	329 867 736	255 460 947

NOTE N°5-1 : CREANCES DE LEASING

(en DT)

	Financement	Capital	Encours
Soldes au 31 Décembre 2009	587 689 429	329 449 598	258 239 831
Capital amorti des anciens contrats	-	92 785 245	-92 785 245
Ajouts de la période :	231 238 320	48 126 329	183 111 991
- Nouveaux contrats	221 189 568	46 248 441	174 941 127
- Relocations nouveaux contrats	10 048 752	1 877 888	8 170 864
Retraits de la période :	-76 539 251	-60 249 194	-16 290 058
- Cessions à la valeur résiduelle	-40 496 320	-40 449 656	-46 664
- Cessions anticipées	-14 702 195	-10 488 593	-4 213 602
- Cessions anticipées nouveaux contrats	-2 551 094	-322 370	-2 228 724
- Transfert (cessions)	-3 617 190	-2 147 414	-1 469 776
- Radiation	-1 238 380	-998 050	-240 330
- Relocations	-13 934 073	-5 843 111	-8 090 962
Soldes au 31 Décembre 2010	742 388 498	410 111 978	332 276 520

NOTE N°5-2 : REPARTITION DE L'ENCOURS PAR MATURITE

Maturité	Montant
Inferieur à un an	119 435 027
> 1 an & < 5 ans	207 964 900
Superieur à 5 ans	4 876 593
Total en DT	332 276 520

NOTE N°5-3 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

	Solde au 31 décembre 2010	Solde au 31 décembre 2009
Valeur brute :	13 097 360	12 638 766
- Créances ordinaires	9 799 723	10 533 903
- Créances - assurance matériel en leasing	900 538	1 061 550
- Client - factures à établir	483 927	87 081
- Chèque à l'encaissement	1 913 172	956 232
Provisions, agios et intérêts réservés :	-7 026 323	-8 104 766
- Provisions pour dépréciation	-5 962 329	-6 833 508
- Agios et intérêts réservés	-1 063 994	-1 271 258
Intérêt échus différés	-1 650 014	-1 376 638
TOTAL EN DT	4 421 023	3 157 362

NOTE N°6 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	Solde au 31 décembre 2010	Solde au 31 décembre 2009
Titres de participation :	14 179 315	11 331 720
- Montant brut	15 093 050	12 335 565
- Moins : provisions	-913 735	-1 003 845
TOTAL EN DT	14 179 315	11 331 720

NOTE N°6-1 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES (Suite)

PARTICIPATIONS	Nombre d'actions	valeur nominale	Montant brut	Provisions	Montant net
PARTICIPATIONS DIRECTES :			3 734 811	-341 358	3 393 453
- ARAB TUNISIAN INVEST - SICAF	20 000	10	166 054	-20 440	145 614
- SARI	9 900	100	1 143 757	-82 020	1 061 737
- PHENICIA SEED FUND	-	-	375 000	-48 969	326 031
- SENED SICAR	-	-	50 000	-50 000	0
- UNIFACTOR	340 000	5	1 700 000	-139 929	1 560 071
- SICAR INVEST	-	-	300 000	-	300 000
CONVENTIONS DE PORTAGE :			833 924	-217 244	616 680
- SOCIETE NOUR EL KANTAOUI	1 518	100	151 800	-151 800	-
- SOCIETE DINDY	16 000	10	65 444	-65 444	-
- LA SOCIETE TOURISME BALNEAIRE ET SAHARIEN	35 000	10	116 680	-	116 680
- SOCIETE L'IMMOBILIER DE CARTHAGE	-	-	500 000	-	500 000
FONDS DONNES EN GESTION POUR COMPTE :			10 224 315	-355 133	9 869 182
- SICAR INVEST	-	-	150 000	-	150 000
- SICAR INVEST	-	-	500 000	-	500 000
- ATD SICAR	-	-	154 315	-	154 315
- ATD SICAR	-	-	1 420 000	-	1 420 000
- ATD SICAR	-	-	1 400 000	-	1 400 000
- ATD SICAR	-	-	2 500 000	-355 133	2 144 867
- ATD SICAR	-	-	4 100 000	-	4 100 000
PLACEMENTS REMUNERES :			300 000	-	300 000
- COTIF SICAR	-	-	300 000	-	300 000
TOTAL EN DT			15 093 050	-913 735	14 179 315

NOTE N°7 : IMMOBILISATIONS PROPRES CORPORELLES ET INCORPORELLES

	Immobilisations brutes				Amortissements				Valeurs nettes au	
	Soldes au 31/12/2009	Entrées 2010	Sorties 2010	Soldes au 31/12/2010	Soldes au 31/12/2009	Entrées 2010	Sorties 2010	Soldes au 31/12/2010	31/12/2010	31/12/2009
Logiciels informatiques	180 918	35 242	-10 000	206 160	127 903	33 421	-10 000	151 325	54 835	53 015
Total des immobilisations incorporelles	180 918	35 242	-10 000	206 160	127 903	33 421	-10 000	151 325	54 835	53 015
Terrains	14 250	-	-	14 250	-	-	-	-	14 250	14 250
Constructions	3 996 710	210 472	-	4 207 182	582 398	90 190	0	672 587	3 534 595	3 414 312
Matériel de transport	708 258	395 129	-148 415	954 972	331 138	159 460	-145 026	345 572	609 399	377 120
Autre matériel d'exploitation	4 000	-	-	4 000	3 288	319	0	3 607	393	712
Matériel informatique	276 388	159 815	-31 651	404 552	228 866	46 957	-31 651	244 171	160 381	47 522
Equipements de bureaux	361 238	49 006	-12 365	397 879	275 226	33 186	-10 756	297 656	100 223	86 012
Installations générales, agencements et aménagement divers	497 977	156 314	-7 775	646 516	307 390	53 561	-6 693	354 258	292 258	190 587
Immobilisations corporelles encours	15 881	220 674	-233 556	3 000	0	0	-	-	3 000	15 881
Total des immobilisations corporelles	5 874 702	1 191 410	-433 762	6 632 350	1 728 306	383 672	-194 126	1 917 852	4 714 499	4 146 396
Total des immobilisations corporelles et incorporelles en DT	6 055 620	1 226 652	-443 762	6 838 510	1 856 209	417 093	-204 126	2 069 176	4 769 333	4 199 411

NOTE N°8 : AUTRES ACTIFS

	Solde au 31 décembre 2010	Solde au 31 décembre 2009
Instrument de couverture contre le risque de change	5 119 424	5 879 626
Intérêts courus :	90 805	256 082
- Montant brut	182 150	347 426
- Moins : provisions	-	-91 344
Prêts au personnel :	362 785	345 595
- Montant brut	362 785	345 595
- Moins : provisions	-	0
Dépôts et cautionnements	144 362	11 937
Charges à répartir	1 068 269	647 423
Etat (actif) :	11 620 968	5 454 149
- Acomptes provisionnels	1 716 485	1 341 639
- Report de TVA	9 874 103	4 099 626
- Retenues à la source	42 290	21 904
- Moins : provisions	-	-9 020
Personnel et comptes rattachés :	122 582	87 365
- Prêts à moins d'un an	122 582	86 285
- Avances et acomptes	4 426	4 426
- Moins : provisions	-	-3 346
Autres débiteurs :	1 982 581	263 735
- Avance aux fournisseurs	1 982 456	246 460
- Avance à Unifactor	-	92 478
- Moins : provisions	-	-92 478
- Autres débiteurs divers	64 821	109 291
- Moins : provisions	-	-92 016
Comptes de régularisation actif :	378 901	228 666
- Produits à recevoir	361 092	163 192
- Charges constatées d'avance	17 809	65 474
TOTAL EN DT	20 890 676	13 174 578

NOTE N°9 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

	Solde au 31 décembre 2010	Solde au 31 décembre 2009
Concours bancaires	0	105
TOTAL EN DT	0	105

NOTE N°10 : DETTES ENVERS LA CLIENTELE

	Solde au 31 décembre 2010	Solde au 31 décembre 2009
Avances et acomptes reçus des clients	3 462 386	2 388 271
Dépôts et cautionnements reçus de la clientèle	100 000	100 000
TOTAL EN DT	3 562 386	2 488 271

NOTE N°11 : EMPRUNT ET RESSOURCES SPECIALES

	MONTANTS AU 31 DECEMBRE 2010					MONTANTS AU 31 DECEMBRE 2009				
	Emprunts courants			Emprunts non courants	Total Général	Emprunts courants			Emprunts non courants	Total Général
	Principal	Intérêts courus	Total			Principal	Intérêts courus	Total		
Emprunts obligataires	45 000 000	4 732 502	49 732 502	196 000 000	245 732 502	32 700 000	4 022 431	36 722 431	129 800 000	166 522 431
Emprunts auprès d'établissements financiers étrangers (crédits directs) :	8 208 701	192 814	8 401 514	22 931 305	31 332 820	8 240 945	260 665	8 501 610	30 763 020	39 264 630
- Crédit direct-BEI	7 772 304	184 386	7 956 690	22 931 305	30 887 995	7 368 152	228 713	7 596 865	30 326 623	37 923 488
- Crédit rétrocédé par l'Etat- EXIMBANK	354 746	6 725	361 471	0	361 471	709 492	25 497	734 989	354 746	1 089 735
- Crédit rétrocédé par l'Etat- BIRD	81 651	1 703	83 353	0	83 353	163 301	6 455	169 756	81 651	251 407
Emprunts auprès d'établissements financiers tunisiens :	20 000 000	205 436	20 205 436	-	20 205 436	20 000 000	134 105	20 134 105	-	20 134 105
- CITI BANK	5 000 000	85 500	5 085 500	-	5 085 500	-	-	-	-	-
- Certificat de leasing	15 000 000	119 936	15 119 936	-	15 119 936	15 000 000	123 313	15 123 313	-	15 123 313
- ABC	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- ATTUARI BANK	-	0	0	-	0	5 000 000	10 792	5 010 792	-	5 010 792
Total des emprunts bancaires	28 208 701	398 250	28 606 951	22 931 305	51 538 256	28 240 945	394 770	28 635 715	30 763 020	59 398 735
Commission Tunis Re	-	113 430	113 430	-	113 430	-	142 106	142 106	-	142 106
Billets de trésorerie	0	0	0	-	0	-	-	-	-	-
<i>Total en DT</i>	73 208 701	5 244 183	78 452 883	218 931 305	297 384 189	60 940 945	4 559 307	65 500 252	160 563 020	226 063 272

NOTE N°12 : FOURNISSEURS ET AUTRES PASSIFS

	Solde au 31 décembre 2010	Solde au 31 décembre 2009
Fournisseurs et comptes rattachés	28 974 226	17 974 906
Autres passifs	5 714 876	4 497 961
TOTAL EN DT	34 689 102	22 472 867

NOTE N°12-1: FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

	Solde au 31 décembre 2010	Solde au 31 décembre 2009
Fournisseurs de leasing :	28 585 039	16 256 057
- Fournisseurs ordinaires	6 308 663	3 344 539
- Fournisseurs effets à payer	22 276 376	12 911 518
Autres fournisseurs :	389 187	1 718 849
- BIAT Assurance	8 604	12 573
- Assurance SALIM	-171 135	1 309 279
- Assurance LLOYD	0	-
- Autres Assurances	319 814	-
- Divers fournisseurs	231 904	396 997
TOTAL EN DT	28 974 226	17 974 906

NOTE N°12-2 : AUTRES PASSIFS

	Solde au 31 décembre 2010	Solde au 31 décembre 2009
Etat impôts et taxes :	2 867 570	2 249 763
- Impôt sur les sociétés	2 320 838	1 924 275
- Autres impôts et taxes	546 732	325 488
Personnel :	819 321	731 313
- Bonus et primes de bilan à payer	741 063	663 778
- Congés à payer	78 258	67 535
Créditeurs divers	235 603	256 510
Autres charges à payer	476 690	363 198
Organismes de sécurité sociale	125 470	136 895
Compte d'attente passif	8 004	8 004
Provisions pour risques et charges :	1 182 218	752 278
- Provision pour affaire BON PRIX	-	456 893
- Provision pour risque fiscal et social	1 171 616	200 754
- Provision affaires en contentieux	10 602	94 631
TOTAL EN DT	5 714 876	4 497 961

NOTE N°13 : TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES

(en DT)

	Capital social	Réserve légale	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total en DT
Solde au 31 décembre 2009	17 000 000	1 285 280	19 190 129	754 039	6 571 115	44 800 563
Affectation du résultat de l'exercice 2009	-	366 258	3 331 422	-526 565	-3 171 115	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2009	-	-	-	-	-3 400 000	-3 400 000
Bénéfice de l'exercice 2010	-	-	-	-	7 527 758	7 527 758
Solde au 31 décembre 2010	17 000 000	1 651 538	22 521 551	227 474	7 527 758	48 928 321

NOTE N°13-1 : RESULTAT PAR ACTION

(Montants exprimés en dinars)

Bénéfice au 31 décembre 2009	6 571 115
Bénéfice au 31 décembre 2010	7 527 758
Nombre d'actions au 31 décembre 2009	17 000 000
Nombre d'actions au 31 décembre 2010	17 000 000
Bénéfice par action au 31 décembre 2009	0,387
Bénéfice par action au 31 décembre 2010	0,443

NOTE N°14 : PRODUITS D'EXPLOITATION

	Solde au 31 décembre 2010	Solde au 31 décembre 2009
Revenus de leasing :	30 628 411	25 914 299
- Revenus nets de leasing	29 797 204	25 121 686
- Produits sur cession des immobilisations en leasing	375 085	419 893
- Frais de dossiers	335 160	276 544
- Frais de rejet	120 962	96 176
Intérêts de retard et autres produits d'exploitation :	827 644	648 450
- Intérêts de retard	508 633	490 887
- Produits accessoires	110 086	71 863
- Autres produits d'exploitation	208 925	85 700
Régularisations des revenus :	-34 306	-207 766
- Variation des produits réservés	-47 582	-209 781
- Variation des intérêts de retard réservés	13 276	2 015
Produits des placements :	426 474	423 213
- Intérêts de portage	42 067	114 693
- Revenus des certificats de depot	-	-
- Revenus des pensions a terme	-	6 111
- Dividendes	45 697	49 596
- Revenus des fonds gérés	323 550	161 051
- Revenus des placements gérés (COTIF)	-4 422	70 512
- Jetons de présence	19 583	21 250
TOTAL EN DT	31 848 224	26 778 196

NOTE N°15 : CHARGES FINANCIERES NETTES

	Solde au 31 décembre 2010	Solde au 31 décembre 2009
Intérêts sur emprunts obligataires	10 325 342	7 636 360
Intérêts sur crédits bancaires	2 593 380	3 309 212
Intérêts intercalaires	205 377	93 236
Intérêts sur billets de trésorerie	90 857	180 669
Intérêts sur certificats de leasing	1 026 420	355 241
Commissions et frais sur émission d'emprunts	0	-
Pénalités de retards (redressement fiscal)		64 641
Intérêts sur comptes courants	-61 500	1 247
Autres charges financières	3 098	-
TOTAL EN DT	14 182 974	11 640 606

NOTE N°16 : CHARGES DU PERSONNEL

	Solde au 31 décembre 2010	Solde au 31 décembre 2009
Salaires et compléments de salaires	1 551 966	1 498 231
Bonus et prime de bilan	563 045	649 466
Charges sociales	398 546	385 976
Autres charges du personnel	431 247	246 237
TOTAL EN DT	2 944 805	2 779 910

NOTE N°17 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	Solde au 31 décembre 2010	Solde au 31 décembre 2009
Honoraires et autres rémunérations	524 564	581 020
Achats d'exploitation (carburants, traites, etc.)	300 095	238 779
Impôts et taxes	323 941	220 368
Publicité, publications et relations publiques	124 263	227 589
Frais postaux et de télécommunication	171 020	93 078
Services bancaires et assimilés	406 972	257 107
Frais d'entretien, nettoyage et gardiennage	80 203	81 037
Cotisations APB	9 462	10 906
Loyers et charges locatives	23 848	35 970
Frais de gestion des valeurs mobilières	53 404	40 645
Autres charges d'exploitation	202 195	124 092
TOTAL EN DT	2 219 967	1 910 591

NOTE N°18 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

	Solde au 31 décembre 2010	Solde au 31 décembre 2009
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	31 636	22 192
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	385 457	325 032
Dotations aux résorptions des charges à répartir	302 387	205 864
TOTAL EN DT	719 480	553 088

**NOTE N°19 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS ET RESULTAT
DES CREANCES RADIEES**

	Solde au 31 décembre 2010	Solde au 31 décembre 2009
Dotations aux provisions pour dépréciation des créances	5 938 764	4 097 873
Reprise sur provisions pour dépréciation des créances	-4 048 518	-3 804 148
Résultat de la radiation des créances :	0	-
- Pertes sur créances radiées	2 100 944	1 054 894
- Reprise des provisions sur créances radiées	-1 859 374	-935 237
- Reprise des agios réservés sur créances radiées	-240 869	-118 399
- Reprise des intérêts réservés sur créances radiées	-701	-1 258
Reprises sur provisions pour dépréciation d'autres actifs courants	-621 620	-3 794
Dotations aux provisions pour risques et charges	1 034 867	553 065
TOTAL EN DT	2 303 493	842 996

NOTE N°20 : TABLEAU DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

(Montants exprimés en dinars)

	Solde au 31 décembre 2010	Solde au 31 décembre 2009
Revenus de leasing	30 628 411	25 914 299
Revenus nets de leasing	30 628 411	25 914 299
Intérêts de retard et autres produits d'exploitations	827 645	648 450
Variation des produits réservés	-47 582	-209 781
Variation des intérêts de retard réservés	13 276	2 015
Produits des placements	426 474	423 213
Charges financières nettes	-14 182 974	-11 640 606
MARGE COMMERCIALE (PNB)	17 665 250	15 137 590
Charges de personnel	-2 944 805	-2 779 910
Autres charges d'exploitation	-2 219 967	-1 910 591
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	12 500 478	10 447 089
Autres gains ordinaires	326 105	186 553
Dotations aux amortissements sur immobilisations propres	-719 480	-553 088
Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle et résultat de radiation des créances	-2 303 493	-842 996
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres	90 110	-647 875
Autres pertes ordinaires	-45 124	-94 293
Impôt sur les sociétés	-2 320 838	-1 924 275
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	7 527 758	6 571 115

NOTE N°21 : ENCAISSEMENTS AUTRES QUE LEASING

	Solde 31 décembre 2010	Solde 31 décembre 2009
Divers encaissements	378 318	330 480
Total en DT	378 318	330 480

NOTE N°22 : DECAISSEMENTS AUTRES QUE LEASING

	Solde au 31 décembre 2010	Solde au 31 décembre 2009
Frais et commissions bancaires sur encaissement ou retour	167 616	241 027
Frais et commissions divers sur emprunts obligataires	173 664	281 738
Divers décaissements	3 389 428	1 968 182
Enregistrement	0	345 014
Total en DT	3 730 708	2 835 961

NOTE N°23 : DECAISSEMENT PERSONNEL

	Solde au 31 décembre 2010	Solde au 31 décembre 2009
Crédits	157 714	73 394
Salaires	1 316 917	1 173 952
Total en DT	1 474 632	1 247 346

NOTE N°24 : INTERETS PAYES

	Solde au 31 décembre 2010	Solde au 31 décembre 2009
Agios débiteurs	33 121	77 124
Intérêts sur Billets de Trésorerie	1 102 483	144 535
Intérêts sur crédit BEI	2 025 352	1 569 345
Intérêts sur crédits MT	419 214	1 180 628
Intérêts sur emprunts obligataires	9 713 523	7 405 591
Intérêts sur crédit EXIM	25 382	91 791
Intérêts sur crédit BIRD	6 063	19 739
Total en DT	13 325 137	10 488 753

NOTE N°25 : INTERETS PERCUS

	Solde au 31 décembre 2010	Solde au 31 décembre 2009
Agios créditeurs	60 195	44 159
Intérêts sur Placement	83 547	-
Intérêts sur portage	156 976	369 797
Autres intérêts	14 297	-
Total en DT	315 015	413 956

NOTE N°26 : IMPOTS ET TAXES PAYES A L'ETAT

	Solde au 31 décembre 2010	Solde au 31 décembre 2009
Acomptes provisionnels	1 688 116	1 316 720
Déclaration IS	573 020	675 380
Déclarations CNSS	622 447	589 953
Déclarations mensuelles d'impôt	4 363 029	3 458 781
Restitution 35% du crédit de TVA	0	-2 089 252
Autres	1 987	17 366
Total en DT	7 248 598	3 968 948

NOTE N°27 : DECAISSEMENTS PROVENANTS DE L'ACQUISITION DES IMMO PROPRES

	Solde au 31 décembre 2010	Solde au 31 décembre 2009
Construction	9 516	260 704
Logiciels	24 462	-
Agencements, Aménagements et installations	83 419	53 376
Matériel informatique	57 877	93 523
Matériel de transport	258 760	151 641
Matériel et mobilier de bureau	52 367	36 925
Total en DT	486 401	596 169

NOTE N°28 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DES EMPRUNTS

	Solde au 31 décembre 2010	Solde au 31 décembre 2009
Encaissement billet de trésorerie	15 000 000	25 000 000
Encaissement certificat de leasing	89 000 000	32 000 000
Encaissement crédit BEI	0	-
Encaissement crédit MT	45 000 000	64 000 000
Encaissement emprunts obligataires	111 500 000	78 500 000
Total en DT	260 500 000	199 500 000

NOTE N°29 : REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS

	Solde au 31 décembre 2010	Solde au 31 décembre 2009
Remboursement billets de trésorerie	15 000 000	25 000 000
Remboursement certificat de leasing	89 000 000	19 000 000
Remboursement crédit BIRD	167 033	163 301
Remboursement crédit BEI	6 366 836	4 979 621
Remboursement crédit MT	45 000 000	72 000 000
Remboursement emprunts obligataires	33 000 000	28 000 000
Remboursement crédit EXIM	725 635	709 492
Total en DT	189 259 504	149 852 414

**ARAB TUNISIAN LEASE
(ATL)**

NOTE N°30: LES EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

1. Suite aux évènements exceptionnels qu'a connus le pays lors de la période post révolution, il a été constaté une augmentation du volume des impayés durant les premiers mois de l'année 2011 par rapport à ceux enregistrés à la fin de l'exercice 2010.

Cette situation a conduit à un réexamen du portefeuille client et un réajustement a été opéré sur la classification pour traduire la dégradation de la situation de certaines relations.

L'incidence de ces ajustements a été traduite dans les comptes arrêtés au 31 décembre 2010 et a eu pour effet la constatation d'une couverture complémentaire de 876 KDT.

2. Au 31/12/2010, les engagements de l'ATL envers des sociétés revenants aux membres de la famille du président déchu concernent 14 relations totalisant 13 253 KDT et représentant 3,7% du total engagement.

Une seule relation litigieuse présentant un engagement de 371 KDT est totalement provisionnée depuis 2009, le reste des engagements concernent des relations nécessitant un suivi particulier.

Au 30/04/2011, ces relations présentent un engagement de 12 473 KDT.

**CLASSEMENT DES ACTIFS DE LA SOCIETE ARAB TUNISIAN LEASE EN
FONCTION DES RISQUES ENCOURUS ET CALCUL DU RATIO DE
COUVERTURE DE CES RISQUES AU 31 DECEMBRE 2010**

**ARAB TUNISIAN LEASE : CLASSEMENT DES ACTIFS
EN FONCTION DES RISQUES ENCOURUS**

Rubrique	Engagements	Ajuste ^{ments}	Quotité	Risques encourus
Liquidités et équivalents de liquidités	14 856 935	0	20%	2 967 748
Caisse	18 197		0%	0
Placements auprès des banques tunisiennes	14 838 739		20%	2 967 748
Créances sur la clientèle	329 867 737	-3 213 145	96%	317 821 993
Créances de Leasing nettes	325 446 714	0	97%	316 571 094
Encours immobilier	16 133 437		50%	8 066 719
Encours mobilier	303 327 613		100%	303 327 613
Immobilisations en cours (immobilier)	2 173 839		50%	1 086 920
Immobilisations en cours (mobilier)	10 641 631		100%	10 641 631
Provisions sur encours immobilier	-556 037		50%	-278 018
Provisions sur encours mobilier	-6 273 770		100%	-6 273 770
Clients et comptes rattachés nets	4 421 023	-3 213 145	28%	1 250 899
Impayés (immobilier)	772 088	-64 514	50%	353 787
Impayés (mobilier)	9 027 636	-3 148 631	100%	5 879 005
Avances sur assurance immobilier	2 097		50%	1 049
Avances sur assurance mobilier	898 441		100%	898 441
Couverture sur impayés (immobilier)	-750 000		50%	-375 000
Couverture sur impayés (mobilier)	-6 276 324		100%	-6 276 324
Valeurs à l'encaissement (immobilier)	27 616		50%	13 808
Valeurs à l'encaissement (mobilier)	1 886 375		100%	1 886 375
Quote-part Produits constatés d'avance net (immobilier)	-73 330		50%	-36 665
Quote-part Produits constatés d'avance net (mobilier)	-1 576 683		100%	-1 576 683
Produits à recevoir (mobilier)	483 927		100%	483 927
Produits à recevoir (immobilier)	0		50%	0
Autres créances	-820		100%	-820
Provision sur autres créances	0		100%	0
Immobilisations financières nettes	14 179 315	0	100%	14 179 315
Portefeuille de participations	4 568 735		100%	4 568 735
Provisions/ Portefeuille de participations	-558 602		100%	-558 602
Provisions/Fonds donnés en gestion pour compte	-355 132		100%	-355 132
Fonds donnés en gestion pour compte	10 524 315		100%	10 524 315
Immobilisations utilisés par la société nettes	4 711 498	0	100%	4 711 498
Immobilisations incorporelles nettes	57 835	0	100%	57 835
Autres actifs nets	20 890 676	0	15%	3 070 106
Opérations avec l'Etat	11 632 878		0%	0
Débiteurs divers	2 553 186		100%	2 553 186
Provisions sur débiteurs divers	-81 032		100%	-81 032
Instrument de couverture contre le risque de change	5 119 424		0%	0
Intérêts courus	90 805		100%	90 805
Autres Immobilisations financières	507 147		100%	507 147
Provisions sur autres immobilisations financières	0		100%	0
Charges à répartir	1 068 269	0	0%	0
TOTAL ACTIFS	384 563 997	-3 213 145	89%	342 808 496
Contrats signés non mis en force (immobilier)	77 635		50%	38 818
Contrats signés non mis en force (mobilier)	21 946 235		100%	21 946 235
Autres engagements hors bilan	0		50%	0
ENGAGEMENTS HORS BILAN	22 023 870	0	100%	21 985 053

TOTAL GENERAL	406 587 867	-3 213 145	89,72%	364 793 548
----------------------	--------------------	-------------------	---------------	--------------------

**ARAB TUNISIAN LEASE : RATIO DE COUVERTURE DES RISQUES
AU 31 DECEMBRE 2010**

FONDS PROPRES	
Capital	17 000 000
Réserves	24 173 089
Report à nouveau (CR)	160 134
Effets Modifications Comptables	67 341
Résultats non distribués de l'exercice	7 527 758
Rachat d'actions propres	0
Non valeurs nettes de résorptions	-1 068 269
Dividendes à distribuer	-3 400 000
TOTAL FONDS PROPRES NETS DE BASE	44 460 052

FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES	
<i>I-Fonds propres complémentaires de premier niveau</i>	
Titres et emprunt répondants aux conditions fixées au point 5 de l'article 5 de la circulaire BCT 91-24 tel que modifiée par la circulaire 99-04 du 19 mars 1999	-
<i>II- Fonds propres complémentaires de deuxième niveau</i>	
Titres et emprunts subordonnés répondants aux conditions fixées au point 6 de l'article 5 de la circulaire BCT 91-24 tel que modifiée par la circulaire 99-04 du 19 mars 1999	15 000 000
TOTAL FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES	15 000 000
TOTAL RISQUES ENCOURUS PONDERES	364 793 548

TOTAL FONDS PROPRES	59 460 052
----------------------------	-------------------

RATIO DE COUVERTURE DES RISQUES	16,30%
--	---------------

OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2010

Tunis, le 7 juin 2011

A Messieurs les Actionnaires de l'ARAB TUNISIAN LEASE

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 21 mai 2009, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport général sur les comptes annuels de l'exercice 2010.

Nous avons procédé à l'audit des états financiers ci-joints de l'*Arab Tunisian Lease (ATL)*, comprenant le bilan au 31 décembre 2010, ainsi que de l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

1. Responsabilité du Conseil d'Administration dans l'établissement et la présentation des états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité des co-commissaires aux comptes

2.1. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent, de notre part, de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement professionnel, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, nous prenons en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également notre appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

2.2. Dans le cadre de notre mission de co-commissariat aux comptes, nous avons procédé à l'examen du système de contrôle interne de la société. Le rapport d'évaluation correspondant a été remis sous forme définitive à la direction générale de votre société le 16 mai 2011. Il fait partie intégrante du présent rapport.

3. Justification de l'opinion

Nos travaux ont été limités par :

- L'absence de procédures de vérification matérielle des immobilisations données en location. Cette omission constitue un cas d'observation, par l'*Arab Tunisian Lease*, des dispositions de l'article 17 de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises.
- L'indisponibilité de rating et/ou d'informations actualisées sur la situation financière des relations de l'*Arab Tunisian Lease*, dont les engagements auprès du secteur se situent au delà des seuils fixés par l'article 2 de la circulaire n° 2001-12 de la Banque Centrale de Tunisie.

4. Opinion

Compte tenu des diligences que nous avons accomplies, et sous réserve de ce qui est mentionné au paragraphe « Justification de l'opinion » ci-dessus, nous estimons que les états financiers arrêtés au 31 décembre 2010 de la société *Arab Tunisian Lease*, tels qu'ils figurent aux pages 10 à 49 de notre rapport, présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société *Arab Tunisian Lease* au 31 décembre 2010 ainsi que la performance financière et les flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

5. Paragraphe d'observation

Nous estimons utile d'attirer votre attention sur les points suivants :

- L'*Arab Tunisian Lease* a fait l'objet en 2010 d'un contrôle fiscal approfondi couvrant les exercices 2006 à 2009 au titre de l'impôt sur les sociétés, de la retenue à la source, de la taxe de formation professionnelle, du Fonds de Promotion des Logements pour les Salariés, et de la taxe sur la valeur ajoutée. Ledit contrôle a donné lieu à une notification à la société qui a fourni, dans les délais réglementaires, une réponse écrite à l'administration fiscale appuyée des pièces justificatives. La Taxation d'office n'étant pas parvenue jusqu'à la date d'établissement de ce rapport, notre opinion ne comporte pas de réserve concernant les provisions constatées à ce titre.
- La Note 30 aux états financiers précise que les engagements de la société envers les membres de la famille de l'ancien Président de la République concernent 14 relations ayant des engagements totalisant 13 253 KDT et représentant 3,7% du total des engagements de la société. Une seule relation litigieuse présentant un engagement de 371 KDT a été totalement provisionnée depuis 2009, le reste des engagements ont été classés par la société comme étant nécessitant un suivi particulier. La direction de l'entreprise estime que les risques d'insolvabilité des dites relations sont quasi nuls.

6. Vérifications spécifiques

6.1. En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen du rapport du Conseil d'Administration destiné à l'Assemblée Générale.

Les informations sur les comptes contenues dans ledit rapport n'appellent pas de notre part de remarques particulières.

6.2. En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur. Nous n'avons pas d'observations à formuler à ce sujet.

6.3. Nous avons accompli les diligences se rapportant à la pondération des actifs de l'*Arab Tunisian Lease* (classement) en conformité avec les normes professionnelles généralement acceptées et les termes des circulaires de la B.C.T précitées.

Les actifs pondérés de l'*Arab Tunisian Lease*, portent au 31 décembre 2010, sur 364 794 mDT dont 21 985 mDT au titre des engagements hors bilan et représentent 89,72% du total du bilan et des éléments hors bilan de la société, diminués des avances de la clientèle ainsi que des provisions constituées et des agios réservés au 31 décembre 2010. Les fonds propres de la société totalisent 59 460 mDT et représentent environ 16,30% du total des actifs pondérés.

6.4. Nous avons procédé à l'appréciation des risques inhérents aux engagements de la clientèle de l'*Arab Tunisian Lease* et à ses participations, conformément aux normes comptables applicables et aux dispositions légales et réglementaires, notamment celles énoncées par les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie n°91-24, 93-23, 99-04 et 2001-12 datées respectivement du 17/12/1991, du 30/07/1993, du 19/03/1999 et du 04/05/2001.

Les risques liés aux engagements de la clientèle et aux participations et devant donner lieu à une couverture par des provisions pour dépréciation portent sur 14 415 mDT, au 31 décembre 2010, dont 559 mDT au titre des participations. En couverture des mêmes risques, l'*Arab Tunisian Lease* a constitué des provisions pour 13 351 mDT réparties, au cas par cas, sur les créances et les participations et a réservé des agios pour 1 064 mDT.

Nous estimons, en conséquence, que les provisions constituées et les agios réservés par l'*Arab Tunisian Lease* couvrent, au 31/12/2010, raisonnablement les risques inhérents aux engagements de sa clientèle et à ses participations.

6.5. En application des normes professionnelles généralement acceptées et des termes des circulaires de la B.C.T précitées, nous avons procédé à l'étude, au cas par cas, de 80,25% des engagements de la clientèle et des participations. Notre étude a couvert 2 431 cas portant sur 297 168 mDT par rapport à un total de 370 322 mDT.

La répartition par classe desdits engagements se présente au, 31/12/2010, comme suit :

Engagements courants (0)	Engagements nécessitant un suivi particulier (1)	Engagements incertains (2)	Engagements préoccupants (3)	Engagements compromis (4)
310 115 mDT	41 926 mDT	4 337 mDT	938 mDT	13 006 mDT

6.6. Par référence aux circulaires de la B.C.T précitées, nous avons procédé à l'étude de la division des risques et avons constaté que les engagements pondérés de 3 relations dépassent individuellement le seuil de 5% des fonds propres sans que leur total n'atteigne la limite de 5 fois les fonds propres de l'*Arab Tunisian Lease*. Nous avons constaté, également, que les engagements pondérés d'une relation dépassent le seuil de 15% des fonds propres sans que leur total n'atteigne la limite de 2 fois les mêmes fonds propres de la Société. Nous avons relevé, enfin, qu'aucun groupe ne présente un engagement pondéré supérieur à 25% de ces mêmes fonds.

En application des termes des mêmes circulaires de la B.C.T, nous avons procédé à l'étude de la division des risques relatifs aux engagements des membres du Conseil d'Administration et des actionnaires possédant plus de 10% du capital social. Il appert que le total de ces engagements est inférieur à la limite fixée par les textes de référence ci-dessus visés.

P/Ahmed Mansour & Associés

Ahmed MANSOUR

P/Générale d'Expertise et de
Management

Abderrazak GABSI

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE
DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2010**

Tunis, le 7 juin 2011

A Messieurs les Actionnaires de l'ARAB TUNISIAN LEASE

En application des dispositions de l'article 29 de la Loi n°65-2001 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit et de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation ;

Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre Conseil d'Administration nous a tenu informés de la convention de collaboration commerciale conclue avec l'ATB et portant sur la commercialisation des produits leasing.

En contrepartie, l'ATB et ses agents perçoivent une commission au taux de 0,3% de la base locative par dossier mis en force. La charge supportée par la société au titre de la commercialisation de ses produits par l'ATB s'est élevée en 2010 à 13 990 DT hors taxes.

Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

1. Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) Il §5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du Président Directeur Général est fixée par décision du Conseil d'Administration du 20/04/2010. Cette rémunération est composée d'un salaire mensuel net de 6 500 DT, d'une indemnité de carburant mensuelle de 600 DT net, de la mise à disposition d'une voiture de fonction, du remboursement des frais téléphoniques (ligne GSM) et d'une prime de bilan fixée à l'occasion de l'arrêt de chaque exercice en fonction du résultat réalisé.
- La rémunération du Directeur Général Adjoint est fixée par décision du Conseil d'Administration du 20/04/2010. Cette rémunération est composée d'un salaire mensuel net de 4 500 DT d'une indemnité de carburant mensuelle de 400 DT net, de la mise à disposition d'une voiture de fonction, du remboursement

des frais téléphoniques (ligne GSM) et d'une prime de bilan fixée à l'occasion de l'arrêté de chaque exercice en fonction du résultat réalisé.

- L'*Arab Tunisian Lease* a souscrit au profit de ses employés une assurance groupe, une assurance complément de retraite et une assurance de départ à la retraite pour couvrir l'indemnité de départ à la retraite fixée par l'article 53 de la convention collective des banques et des établissements financiers à 6 mois de salaire brut.

Le Président Directeur Général et le Directeur Général Adjoint bénéficient des avantages découlant desdites conventions.

- Le montant des jetons de présence à servir aux administrateurs a été fixé par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19/05/2010 à 12 000 DT net par administrateur. La charge supportée par la société à ce titre s'élève à 180 000DT.
- La rémunération des administrateurs membres du comité exécutif et du comité permanent d'audit interne a été fixée par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 19/05/2010 à 8 000 DT net par membre. La charge supportée par la société à ce titre s'élève à 75 000 DT y compris la révision des rémunérations se rattachant à l'exercice précédent.

2. Les obligations et engagements de l'*Arab Tunisian Lease* envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 Décembre 2010, se présentent comme suit (en DT) :

Nature de la rémunération	PDG		DGA		Administrateurs	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2010 (*)	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2010 (*)	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2010
Avantages à court terme	298 894	162 658	198 613	93 810	255 000	240 000
Avantages postérieurs à l'emploi	55 790	-	11 125	-	-	-
Autres avantages à long terme	-	-	-	-	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-	-	-	-	-
Paiements en actions	-	-	-	-	-	-
TOTAL	354 684	162 658	209 738	93 810	255 000	240 000

(*) la prime d'intéressement a été provisionnée sur la base du même montant servi en 2010 au titre de 2009.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux d'audit n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des textes de loi sus-indiqués.

P/Ahmed Mansour & Associés

Ahmed MANSOUR

P/Générale d'Expertise et de
Management

Abderrazak GABSI

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

SOCIETE IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATIONS - SIMPAR -

Siège social : 14, rue Masmouda 1082 Tunis

La Société Immobilière et de Participations - SIMPAR - publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2010 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 27 juin 2011. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, Mr. RAOUF MENJOUR (GSAudit & Advisory) et Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI (FMBZ-KPMG Tunisie).

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2010 (Exprimé en Dinars)

<i>Actifs</i>	Notes	Montants au 31 Décembre		<i>Capitaux Propres & Passifs</i>	Notes	Montants au 31 Décembre	
		2010	2009			2010	2009
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>				<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
<u>Actifs Immobilisés</u>				-Capital social		1-2-1 A	4.000.000,000
- Immobilisations incorporelles		22.406,407	19.234,449	- Réserves	1-2-1 B	9.544.736,313	9.385.682,301
Moins : Amortissements		(19.382,550)	(16.339,451)	-Autres capitaux propres		5.490.546,673	4.973.044,173
	1-1-1	3.023,857	2.894,998	-Résultats reportés		4.244.951,745	3.014.202,561
- Immobilisations corporelles		2.669.394,365	2.619.212,677	Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		23.280.234,731	20.872.929,035
Moins : Amortissements		(1.074.164,931)	(1.087.186,932)				
	1-1-2	1.595.229,434	1.532.025,745	- Résultat de l'exercice		2.830.160,085	3.655.749,184
- Titres de participations		8.338.239,958	8.578.041,666				
Moins : Provisions		(411.611,461)	(358.615,638)	Total des capitaux propres avant affectation		26.110.394,816	24.528.678,219
	1-1-3 A	7.926.628,497	8.219.426,028				
- Autres immobilisations financières		118.625,000	148.165,000	<u>PASSIFS</u>			
	1-1-3 B			<u>Passifs non courants</u>			
Total des actifs immobilisés		9.643.506,788	9.902.511,771	- Emprunts	1-2-2 A	13.081.707,429	9.638.949,023
				- Provisions	1-2-2 B	609.594,321	531.276,114
Total des actifs non courants		9.643.506,788	9.902.511,771	Total des passifs non courants		13.691.301,750	10.170.225,137
<u>ACTIFS COURANTS</u>				<u>Passifs courants</u>			
- Stocks		40.077.783,474	35.115.310,443				
Moins : Provisions		(787.604,190)	(787.604,190)	- Fournisseurs et comptes rattachés	1-2-2 C	3.768.966,512	3.246.520,952
	1-1-4 A	39.290.179,284	34.327.706,253	- Autres passifs courants	1-2-2 D	11.407.717,638	13.731.545,272
- Clients et comptes rattachés		1.065.889,422	1.105.576,522	- Concours bancaires et autres passifs financiers	1-2-2 E	1.805.695,697	57.474,789
Moins : Provisions		(127.302,322)	(127.302,322)				
	1-1-4 B	938.587,100	978.274,200	Total des passifs courants		16.982.379,847	17.035.541,013
- Autres actifs courants		4.184.489,085	3.457.278,821	Total des passifs		30.673.681,597	27.205.766,150
- Placements et autres actifs financiers		2.471.436,600	2.140.627,230				
Moins : Provisions		(9.612,144)	(20.625,198)	Total des Capitaux Propres et des Passifs		56.784.076,413	51.734.444,369
	1-1-4 C	2.461.824,456	2.120.002,032				
- Liquidités et équivalents de liquidités		265.489,700	948.671,292				
	1-1-4 E	47.140.569,625	41.831.932,598				
Total des actifs courants		47.140.569,625	41.831.932,598				
Total des Actifs		56.784.076,413	51.734.444,369				

ETAT DE RESULTAT ARRETE AU 31 DECEMBRE 2010 (Exprimé en Dinars)

Désignations	Notes	Exercice clos le 31 Décembre	
		2010	2009
<u>Produits d'Exploitation</u>			
- Revenus	2-1-A	16.047.055,587	20.724.871,498
- Produits des participations	2-1-B	997.134,102	940.235,730
- Autres produits d'exploitation	2-1-C	98.305,140	110.430,253
Total des produits d'Exploitation		17.142.494,829	21.775.537,481
<u>Charges d'Exploitation</u>			
- Variation des stocks des produits finis et des encours	2-2-A	(4.962.473,031)	1.540.389,874
- Achats stockés terrains	2-2-B	4.661.252,559	982.596,968
- Achats d'études et de prestations de services	2-2-C	786.833,141	620.284,945
- Achats de matériel, équipements et travaux	2-2-D	9.774.141,733	10.901.361,497
- Charges de personnel	2-2-E	1.153.559,634	1.090.807,489

- Dotations aux amortissements et provisions	2-2-F	198.672,204	114.033,122
- Autres charges d'exploitation	2-2-G	839.045,444	676.969,203
Total des charges d'Exploitation		12.451.031,684	15.926.443,098
Résultat d'Exploitation		4.691.463,145	5.849.094,383
- Charges financières nettes	2-3-A	(1.280.477,665)	(1.494.168,191)
- Produits de placements		201.159,941	127.267,275
- Autres gains ordinaires	2-3-B	58.748,464	155.112,217
- Autres pertes ordinaires	2-3-C	(175.719,300)	-
Résultat des activités ordinaires avant impôt		3.495.174,585	4.637.305,684
Impôt sur les Bénéfices		665.014,500	981.556,500
Résultat des activités ordinaires après impôt		2.830.160,085	3.655.749,184
Résultat net de l'exercice		2.830.160,085	3.655.749,184

**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
AU 31 DECEMBRE 2010
(Exprimé en Dinars)**

Désignations	Notes	Montants au 31 Décembre	
		2010	2009
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat Net		2.830.160,085	3.655.749,184
Ajustement pour :			
- Amortissements et provisions	3-1	196.755,134	103.815,669
- Variation des :			
* Stocks		(4.962.473,031)	1.540.389,874
* Créances		39.687,100	651.047,255
* Autres actifs	3-2	(1.059.679,634)	347.291,645
* Fournisseurs et autres dettes	3-3	(381.828,071)	(546.181,481)
- Plus ou moins values de cession	3-4	(37.022,500)	900,129
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		(3.374.400,917)	5.753.012,275
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
- Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations	3-5	(141.324,206)	(7.325,813)
- Encaissements provenant de la cession d'immobilisations		38.560,000	-
- Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	3-6	(10.003,000)	(42.500,000)
- Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	3-7	281.004,708	175.808,027
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		168.237,502	125.982,214
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
- Dividendes et autres distributions		(1.221.216,500)	(972.247,500)
- Encaissements provenant des emprunts	3-8	12.994.532,772	9.472.804,679
- Remboursement d'emprunts	3-9	(10.975.111,869)	(13.736.406,154)
- Fonds social	3-10	(23.443,488)	(26.275,172)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		774.760,915	(5.262.124,147)
Variation de trésorerie		(2.431.402,500)	616.870,342
Trésorerie au début de l'exercice		891.196,503	274.326,161
Trésorerie à la clôture de l'exercice		(1.540.205,997)	891.196,503

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2010**

I - REFERENTIEL COMPTABLE :

Les états financiers sont exprimés en Dinars Tunisiens et ont été établis conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables Tunisiennes en vigueur.

II - PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES :

Les principes et méthodes comptables de base les plus pertinents, adoptés pour l'établissement des états financiers peuvent être résumés comme suit :

II. 1 : Immobilisations :

II.1.a : Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût de revient T.T.C après déduction de la quote-part de T.V.A déductible conformément à la note commune n°19 de l'année 2000 et sont amorties sur trois ans.

II.1.b : Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles de la SIMPAR sont enregistrées :

- à leur coût de revient T.T.C. pour celles acquises avant l'entrée en vigueur de la note commune n° 19/2000 (Mars 2000).
- à leur coût de revient T.T.C. après déduction de la quote-part de TVA déductible conformément à la note commune n°19 de l'année 2000 et sont amorties linéairement selon les taux suivants tels que fixés par le décret 2008-492 du 25 Février 2008.

Désignations	Taux
- Batiments Administratifs	5 %
- Batiments de rapport	2 %
- Matériel de transport	20 %
- Inst.Générales, Ag.et Aménag.des Constructions.....	10 %
- Inst.générales, Ag. et Aménag.divers	10 %
- Equipements de bureau.....	10 %
- Equipement informatique	15 %

Il est à noter que conformément à l'arrêté précité, les immobilisations dont la valeur d'acquisition est inférieure ou égale à 200 Dinars sont comptabilisées parmi les charges de l'exercice.

II. 2 : Titres de participation :

Les titres de participation sont comptabilisés à leur prix d'acquisition.

A la fin de chaque exercice, ces titres sont évalués.

Une provision pour dépréciation des titres de participation est constatée en fin d'exercice lorsque la valeur mathématique ou le cours moyen boursier du mois de Décembre (pour les titres cotés en bourse) se situe en deçà de leur valeur historique.

Les plus-values constatées ne sont pas comptabilisées.

II. 3 : Stocks :

Les stocks sont valorisés en employant les méthodes suivantes :

a - Terrains à bâtir ou à lôtir :

Les acquisitions des terrains à bâtir ou à lôtir sont comptabilisées à leur prix d'acquisition augmentés des frais et des charges financières éventuellement supportés par ces acquisitions.

b - Travaux en cours :

Les travaux en cours afférents aux projets de promotion immobilière sont évalués à leur coût de revient à la date d'arrêté du bilan y compris les charges financières spécifiques supportées pour le financement de ces éléments, courues à la date de clôture.

c - Travaux terminés :

Les travaux terminés sont comptabilisés au coût de revient tel que déterminé par la comptabilité analytique.

II. 4 : Provisions (pour réparation et maintenance) :

Une provision est constituée annuellement pour couvrir les risques de réparation et maintenance au titre des projets construits.

Elle est calculée sur la base du chiffre d'affaires réalisé, relatif à chacun des projets achevés.

Son taux qui varie de 0,5 à 1 % du chiffre d'affaires est fixé en fonction des spécificités de chaque projet.

II. 5 : Provisions pour congés payés :

Les droits aux congés payés acquis et non consommés à la date de clôture sont comptabilisés parmi les autres passifs courants "Personnel charges à payer".

II. 6 : Revenus :

Le chiffre d'affaires est constitué des cessions définitives matérialisées par des contrats signés et ayant donné lieu à la liquidation intégrale du prix en faveur de la SIMPAR et des cessions financées en partie par des crédits accordés par les organismes de financement habilités et dont l'accord de principe concernant la prise en charge partielle du financement par les organismes précités est formellement notifié.

Quant aux autres revenus, ils englobent les produits des participations ainsi que les loyers des immeubles de rapports et autres produits d'exploitation tels que les cotisations syndic et autres.

III - INFORMATIONS AFFERENTES AUX ELEMENTS FIGURANT DANS LE CORPS DES ETATS FINANCIERS :**1. Notes sur le bilan :****1. 1. : Notes sur les Actifs :****1. 1. 1. : Immobilisations incorporelles :**

Le solde de ce compte s'élève à 3.023,857 Dinars après déduction des amortissements pour 19.382,550 Dinars.

1. 1. 2. : Immobilisations corporelles :

Le solde de ce compte s'élève à 1.595.229,434 Dinars et se détaille comme suit :

Désignations	2010			2009		
	Montants Bruts	Amortissements	Montants Nets	Montants Bruts	Amortissements	Montants Nets
-Terrains	458.874,902	-	458.874,902	458.874,902	-	458.874,902
-Batiments Administratifs	365.936,630	185.918,780	180.017,850	365.936,630	167.621,948	198.314,682
-Batiments de rapport	1.047.981,631	251.953,046	796.028,585	1.047.981,631	230.993,417	816.988,214
-Matériel de transport	272.133,286	145.006,940	127.126,346	227.806,000	205.528,283	22.277,717
-Installations générales, Agenc&Amén. des constructions	355.462,172	355.462,172	-	355.462,172	355.462,172	-
-Installations générales, Agenc.& Aménag. divers	83.098,241	76.929,348	6.168,893	82.469,924	70.337,967	12.131,957
-Equipement de bureau	49.271,276	36.831,718	12.439,508	47.749,223	34.248,461	13.500,762
-Equipement informatique	36.636,227	22.062,877	14.573,350	32.932,195	22.994,684	9.937,511
TOTAUX	2.669.394,365	1.074.164,931	1.595.229,434	2.619.212,677	1.087.186,932	1.532.025,745

La variation positive de ce poste par rapport à l'exercice 2009 pour 63.203,689 Dinars est justifiée par les éléments suivants :

Désignations	2010
- Régularisation TVA déductible	- 24,118
- Acquisition d'immobilisations	+ 11.399,080
- Annulation immobilisations mises en rebut	- 5.520,560
- Dotations aux amortissements 2010	- 73.411,059
- Annulations amortissements immobilisations	+ 5.520,560
- Acquisition Matériel de transport	+126.777,286
- Cession Matériel de transport	- 82.450,000
- Annulations amortis.Matériel de transport	+ 80.912,500
Variation nette	+ 63.203,689

1. 1. 3. : Immobilisations Financières :**1.1.3. A/ Titres de participations :**

Le solde de ce compte s'élève à 7.926.628,497 Dinars après réduction d'une provision pour dépréciation des titres de participations pour 411.611,461 Dinars.

L'écart négatif de 292.797,531 Dinars entre les soldes au 31 Décembre 2010 et au 31 Décembre 2009 est justifié par:

Désignations	2010	2009
- Dotations aux provisions titres de participations	- 64.440,537	- 6.814,830
- Reprises sur provisions	+ 11.444,714	+ 82.741,719
- Ventes D.S. Actions BNA	-	- 134.458,027
- Acquisition D.A BNA	+ 3,000	-
- Réduction du capital IFRIKIA	- 239.804,708	-
Ecart net	- 292.797,531	- 58.531,138

1.1.3. B/ Autres immobilisations financières :

Cette rubrique englobe les postes suivants :

Désignations	2010	2009
-Prêts au personnel	118.075,000	147.615,000
-Dépôts et cautionnements versés	550,000	550,000
TOTAL	118.625,000	148.165,000

L'écart négatif de 29.540,000 Dinars entre les soldes arrêtés au 31 Décembre 2010 et le 31 Décembre 2009 est justifié par :

Désignations	2010	2009
- Remboursement des prêts en 2010	- 41.200,000	- 41.350,000
- Ajustements prêts et autres créances au personnel	+ 1.660,000	- 4.550,000
- Prêts accordés au personnel en 2010	+ 10.000,000	+ 42.500,000
Ecart net	- 29.540,000	- 3.400,000

1. 1. 4. : **Actifs courants** :

1.1.4. A/ Stocks :

Les stocks détenus par la SIMPAR à la date d'arrêté des états financiers sont détaillés comme suit :

Désignations	2010			2009		
	Montants bruts	Provisions	Montants nets	Montants bruts	Provisions	Montants nets
-Terrains à bâtir	9.389.989,861	105.769,314	9.284.220,547	10.794.675,6031	105.769,314	10.688.906,289
-Travaux en cours	17.853.638,302	-	17.853.638,302	16.106.071,529	-	16.106.071,529
-Travaux terminés	12.834.155,311	681.834,876	12.152.320,435	8.214.563,311	681.834,876	7.532.728,435
TOTAL	40.077.783,474	787.604,190	39.290.179,284	35.115.310,443	787.604,190	34.327.706,253

1.1.4. B/ Clients et comptes rattachés :

Cette rubrique englobe les comptes suivants :

Désignations	2010	2009
-Clients acquéreurs immeubles construits	661.274,500	510.699,500
-Clients effets à recevoir	404.614,922	594.877,022
-Provisions pour dépréciation compte clients	(127.302,322)	(127.302,322)
TOTAL	938.587,100	978.274,200

1.1.4. C/ **Autres actifs courants** :

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

Désignations	2010	2009
-Entrepreneurs Avances et acomptes versés sur commandes	572.643,326	695.771,151
-Fournisseurs avances et acomptes versés sur commandes	47.825,000	5.478,810
-Architectes avances et acomptes versés sur commandes	-	17.200,000
-Bureaux d'études avances et acomptes versés sur commandes	1.282,884	9.770,600
-Personnel avances et acomptes	26.297,787	12.859,126
-Retenue à la source	3.048,430	762,392
-Acomptes provisionnels	883.400,850	685.674,450
-Autres comptes débiteurs	295.226,561	312.749,508
-TVA à reporter	7.489,382	-
-Charges constatées d'avance	2.308.934,865	1.677.012,784
-Prêts et autres créances financières courants	38.340,000	40.000,000
TOTAL	4.184.489,085	3.457.278,821

1.1.4. D/ **Placements et autres actifs financiers** :

Le solde de cette rubrique est détaillé comme suit :

Désignations	2010	2009
-Actions	11.436,600	233.375,250
-Fonds gérés	2.460.000,000	1.860.000,000
-Placements liquidités	-	47.251,980
-Provisions pour dépréciation des titres de placement	(9.612,144)	(20.625,198)
TOTAL	2.461.824,456	2.120.002,032

1.1.4. E/ **Liquidités et équivalents de liquidités** :

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

Désignations	2010	2009
-Chèques à l'encaissement	239,849	-
-Effets à l'encaissement	-	-
-BNA N.Hilton	-	272.740,802
-BNA Nabeul	12.022,893	16.209,799
-B.H. Kheireddine Pacha	64.388,640	331.232,872
-BNA Sousse	12,611	12,611
- BNA N.Hilton Soukra	188.525,707	328.175,208
-Caisse	300,000	300,000
TOTAL	265.489,700	948.671,292

Les comptes courants bancaires ont fait l'objet d'un rapprochement mensuel.

Un inventaire physique de la caisse a été établi.

1. 2. : Notes sur les capitaux propres et passifs :

1. 2. 1. : Capitaux propres :

1.2.1 A/ Réserves :

Cette rubrique se détaille comme suit :

Désignations	2010	2009
-Réserve légale	350.000,000	350.000,000
-Réserves extraordinaires	8.723.324,000	8.640.826,500
-Réserves pour fonds social	471.412,313	394.855,801
TOTAL	9.544.736,313	9.385.682,301

La variation positive de cette rubrique par rapport à son solde au 31/12/2009 pour 159.054,012 Dinars s'explique par:

Désignations	2010	2009
- Affectation aux réserves extraordinaires	+ 582.497,500	+ 747.492,500
- Augmentation du capital pour incorporation des réserves extraordinaires	- 500.000,000	+ 73.724,828
- Variation du fonds social	+ 76.556,512	+ 73.724,828
- Affectation au réserve légale	-	+ 50.000,000
Ecart net	+ 159.054,012	+ 871.217,328

1.2.1. B/ Autres capitaux propres :

Le solde de cette rubrique ainsi que la variation qu'elle a enregistrée sont détaillés comme suit :

Désignations	Montants au 31 Décembre		Ecart
	2010	2009	
-Primes d'émission	3.000.000,000 D	3.000.000,000 D	-
-Réserves pour réinvestissements exonérés	2.460.000,000 D	1.942.497,500 D	517.502,500 D
-Autres compléments d'apports	30.546,673 D	30.546,673 D	-
TOTAL	5.490.546,673 D	4.973.044,173 D	517.502,500 D

1. 2. 2. : Passifs :

1.2.2. A/ Emprunts :

Le solde de cette rubrique est détaillé comme suit :

Désignations	2010	2009
-Emprunts non assortis de sûretés sur principal	18.000,000	634.000,000
-Emprunts non assortis de sûretés sur intérêts	124,155	11.049,795
-Emprunts assortis de sûretés sur principal	11.050.380,000	7.355.640,000
-Emprunts assortis de sûretés sur intérêts	1.166.589,849	747.420,837
-Cautionnements reçus	26.677,700	25.918,700
-Dépôts reçus pour lotissement	311.837,290	322.678,745
-Dépôts reçus pour enregistrement	460.522,586	488.106,917
-Dépôts reçus pour rédaction d'actes	9.240,000	11.790,000
-Dépôts reçu pour syndics	38.335,849	42.344,029
TOTAL	13.081.707,429	9.638.949,023

1.2.2. B/ Provisions :

Le montant des provisions pour réparation et maintenance au 31 Décembre 2010 s'élève à 609.594,321 Dinars contre 531.276,114 Dinars au 31 Décembre 2009. Cette variation s'explique comme suit :

Désignations	2010	2009
-Dotations de l'exercice pour réparations et maintenances	+ 80.235,277	+ 101.920,181
-Charges couvertes par des provisions	- 1.917,070	- 10.217,453
Ecart	+ 78.318,207	+ 91.702,728

1.2.2. C/ Fournisseurs et comptes rattachés :

Cette rubrique est détaillée comme suit :

Désignations	2010	2009
-Entrepreneurs	763.934,014	905.958,887
-Fournisseurs	323.467,120	218.421,905
-Architectes	47.881,900	41.203,499
-Bureaux d'études	58.343,520	64.172,075
-Entrepreneurs retenue de garantie	1.851.794,190	1.674.666,672
-Fournisseurs factures non parvenues	451.383,829	342.097,914
-Fournisseurs effets à payer	272.161,939	-
TOTAL	3.768.966,512	3.246.520,952

1.2.2. D/ Autres passifs courants :

Le solde de cette rubrique est détaillé comme suit :

Désignations	2010	2009
-Clients avances et acomptes reçus sur commandes	1.877.111,313	2.660.036,313
-Personnel charges à payer	445.543,691	410.695,743
-Etat impôts et taxes retenues à la source	20.809,117	17.630,098
-Impôts sur les revenus retenue à la source	31.462,490	29.932,900
-TVA à payer	-	106.884,107
-Associés comptes courants	-	21.414,138
-Etat charges à payer	25.598,486	18.602,065
-Associés dividendes à payer	14.399,650	14.461,650
-Groupe	420.092,175	(7.641,032)
-CNSS	60.662,968	55.462,423
-Régime complémentaire CNSS	7.696,394	7.278,252
-Assurance groupe	6.279,725	5.802,288
-CNRPS	728,698	728,698
-Organismes sociaux charges à payer	87.146,361	78.129,549
-Autres comptes créditeurs	86.814,949	86.814,949
-Etat impôts sur les bénéficiaires	665.014,500	981.556,500
-Produits constatés d'avance	13.376,735	20.111,390
-Emprunts à moins d'un an non assortis de sûretés sur principal	616.000,000	5.144.360,000
-Emprunts à moins d'un an non assortis de sûretés sur intérêts	22.625,985	735.444,779
-Emprunts à moins d'un an assortis de sûretés sur principal	5.884.040,000	2.998.242,000
-Emprunts à moins d'un an assortis de sûretés sur intérêts	1.107.367,204	175.323,913
-Associés opérations faites en commun	14.947,197	170.274,549
-Concours bancaires courants	-	-
TOTAL	11.407.717,638	13.731.545,272

1.2.2. E/ Concours bancaires et autres passifs financiers :

Le solde de ce compte représente le solde créditeur BNA Avenue de Paris au 31 Décembre 2010 pour 689.345,165 Dinars et le solde créditeur BNA Nord Hilton pour 1.116.350,532 Dinars.

Ce compte bancaire a fait l'objet d'un rapprochement mensuel.

2 - Notes sur l'Etat de Résultat :

2.1. *Produits d'Exploitation* :

2.1. A/ Revenus :

Le chiffre d'affaires réalisé par la SIMPAR au cours de l'exercice 2010 s'élève à 16.047.055,587 Dinars et provient en totalité de la vente de logements et commerces des projets achevés.

2.1. B/ Produits des participations :

Les produits des participations de l'exercice 2010 s'élèvent à 997.134,102 Dinars.

2.1. C/ Autres produits d'exploitation :

Ces produits sont détaillés comme suit :

Désignations	2010	2009
-Loyers magasins et bureaux	41.799,140	39.364,683
-Cotisations syndics	43.430,000	60.141,000
-Vente dossiers appel d'offres	3.010,000	4.540,000
-Frais de dossiers	10.066,000	6.384,570
Total	98.305,140	110.430,253

2.2. **Charges d'Exploitation** :2.2. A/ Variations des stocks, des produits finis et des encours :

Ce poste est ventilé comme suit :

Désignations	2010	2009
-Variations des stocks de terrains	1.404.685,742	567.427,261
-Variations des stocks travaux en cours	(1.747.566,773)	2.257.150,613
-Variations des stocks travaux terminés	(4.619.592,000)	(1.284.188,000)
Variation nette	(4.962.473,031)	1.540.389,874

2.2. B/ Achats stockés terrains :

Les achats terrains au cours de l'exercice 2010 s'élèvent à 4.661.252,559 Dinars représentant le prix d'acquisition d'un lot de terrain aux jardins d'El Menzah et d'un autre à CHOUTRANA I La Soukra après déduction du prix du lot EHC12 Jardins d'El Menzah lotissement AFH.

2.2. C/ Achats d'études et de prestations de services :

Ce compte dont le solde s'élève au 31 Décembre 2010 à 786.833,141 Dinars englobe l'ensemble des prestations fournies par les tiers en matières d'études techniques, architecturales et pilotage des projets de promotion immobilière.

2.2. D/ Achats de matériel, équipements et travaux :

Ce compte dont le solde au 31 Décembre 2010 s'élève à 9.774.141,733 Dinars englobe l'ensemble des travaux et achats directs engagés au cours de l'exercice pour la réalisation des projets de promotion immobilière.

2.2. E/ Charges de personnel :

Ce compte est détaillé comme suit :

Désignations	2010	2009
-Appointements et compléments d'appointements	941.648,271	862.599,854
-Charges sociales légales	211.911,363	228.207,635
TOTAL	1.153.559,634	1.090.807,489

2.2. F/ Dotations aux amortissements et aux provisions :

Les dotations de l'exercice 2010 sont détaillées comme suit :

Désignations	2010	2009
-Dotations aux amortissements des immobilisations	76.454,158	88.178,541
-Dotations aux provisions pour dépréciation des éléments financiers	66.318,537	68.087,862
-Dotations aux provisions pour réparation et maintenance	80.235,277	101.920,181
-Reprises sur provisions pour dépréciation des éléments financiers	(24.335,768)	-
TOTAL	198.672,204	114.033,122

2.2. G/ Autres charges d'exploitation :

Ces charges dont le montant s'élève à 839.045,444 Dinars au 31 Décembre 2010 sont détaillées comme suit :

Désignations	2010	2009
-Achats non stockés de matières et fournitures	93.589,402	116.922,200
-Services extérieurs	56.204,692	55.728,746
-Entretiens et réparations des immeubles construits	3.576,595	14.265,310
-Autres services extérieurs	298.145,761	310.527,497
-Charges diverses ordinaires	10.389,238	16.964,116
-Jetons de présence	55.000,000	55.000,000
-Impôts, taxes et versements assimilés	65.617,176	75.012,467
-Droits d'enregistrement et de timbres achats stockés	258.439,650	42.766,320
-Reprises sur provisions pour risques et charges	(1.917,070)	(10.217,453)
TOTAL	839.045,444	676.969,203

2.3. Résultat d'Exploitation :

2.3. A/ Charges financières nettes :

Ces charges sont détaillées comme suit :

Désignations	2010	2009
-Charges financières	100.365,671	88.599,666
-Charges financières des projets	1.184.188,254	1.410.668,767
-Produits financiers (autres que les produits de placements)	(4.076,260)	(5.100,242)
TOTAL	1.280.477,665	1.494.168,191

2.3. B/ Autres gains ordinaires :

Ce compte dont le solde s'élève au 31 Décembre 2010 à 58.748,464 Dinars englobe les autres produits divers pour un montant de 21.725,964 Dinars et produits sur cessions de valeurs mobilières pour un montant de 37.022,500 Dinars.

2.3. C/ Autres pertes ordinaires :

Ce compte dont le solde s'élève au 31 Décembre 2010 à 175.719,300 Dinars englobe les frais d'annulation par l'AFH de la vente du lot de terrain EHC12 Jardins d'El Menzah.

3 - Notes sur l'état des flux de trésorerie :

3.1 - Ajustements pour amortissements et provisions :

Ces ajustements pour 196.755,134 Dinars sont détaillés comme suit :

Désignations	2010	2009
-Provisions pour dépréciations des éléments financiers	66.318,537	68.087,862
-Provisions pour réparations et maintenance	80.235,277	101.920,181
-Dotations aux amortissements de l'exercice 2010	76.454,158	88.178,541
	223.007,972	258.186,584
-Reprises sur provisions des éléments financiers	(24.335,768)	(144.153,462)
-Reprises sur provisions pour risques	(1.917,070)	(10.217,453)
TOTAL	196.755,134	103.815,669

3.2 - Variation des autres actifs :

La rubrique "autres actifs" affiche une variation positive de 1.059.679,634 Dinars. Cette variation provient de :

	2010	2009	Variations
-Autres actifs courants :	4.184.489,085	3.457.278,821	727.210,264
- Placements et autres actifs financiers	2.474.584,204	2.120.002,032	354.582,172
*Reprises sur provisions pour dépréciation des titres de placements	-	-	(25.650,802)
*Provisions pour dépréciation des titres de placements	-	-	1.878,000
*Ajustements prêts et autres créances financières courantes	38.340,000	40.000,000	1.660,000
Variation des autres actifs			1.059.679,634

3.3 - Variation Fournisseurs et autres dettes :

La rubrique "Fournisseurs et autres dettes" affiche une variation négative de 381.828,071 Dinars. Cette variation provient de :

	2010	2009	Variations
- Fournisseurs et comptes rattachés	3.768.966,512	3.246.520,952	522.445,560
- Autres passifs courants	11.407.717,638	13.731.545,272	(2.323.827,634)
- Ajustements emprunts à moins d'un an	7.630.033,189	9.053.370,692	1.423.337,503
- Ajustements paiement dividendes 2009 (1.225.000,000 – 1.221.216,500)			(3.783,500)
			(381.828,071)

3.4 - Plus ou moins-values de cession :

	2010	2009
- Encaissements sur cessions immobilisations	+ 38.560,000	-
- Cessions immobilisations corporelles	- 87.970,560	- 11.210,378
- Annulations amortissements	+ 86.433,060	+ 10.310,249
	+ 37.022,500	- 900,129

3.5 - Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations :

	2010	2009
- Acquisition immobilisations incorporelles	+ 3.171,958	-
- Acquisition immobilisations	+ 138.176,366	+ 7.284,704
- Régularisation TVA	- 24,118	+ 41,109
	+ 141.324,206	+ 7.325,813

3.6 - Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières :

	2010	2009
- Prêts accordés au personnel	10.000,000	42.500,000
- Réduction du capital IFRIKIA	3,000	-
	10.003,000	42.500,000

3.7 - Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières :

	2010	2009
- Remboursement des prêts au personnel	41.200,000	41.350,000
- Liquidations IFRIKIA	239.804,708	134.458,027
	281.004,708	175.808,027

3.8 - Encaissements provenant des emprunts :

	2010	2009
-Emprunts:Principal	11.000.000,000	8.338.184,000
-Prise en charge intérêts	1.993.773,772	1.047.247,610
-Dépôts reçus pour lotissement	-	53.009,097
-Dépôts reçus pour enregistrement	-	30.649,972
-Cautionnements reçus	759,000	144,000
-Dépôts reçus pour rédaction d'actes	-	3.570,000
	12.994.532,772	9.472.804,679

3.9 - Remboursement d'emprunts :

	2010	2008
-Emprunts:Règlement principal divers crédits	9.563.822,000	12.242.761,000
Règlement intérêts	1.366.305,903	1.482.415,405
-Dépôts reçus pour rédaction d'actes	2.550,000	-
-Dépôts reçus pour enregistrement	27.584,331	-
-Dépôts reçus pour syndics	4.008,180	11.229,749
-Dépôts reçus pour lotissement	10.841,455	-
	10.975.111,869	13.736.406,154

3.10 - Fonds social :

- 2009	- 394.855,801
- 2010	+ 471.412,313
	+ 76.556,512
Réajustements répartition de bénéfice	- 100.000,000
	- 23.443,488

4 - Informations sur les parties liées :**Les opérations réalisées entre la SIMPAR et les autres Sociétés du groupe concernent :**

* Les dividendes encaissés au titre des participations de la SIMPAR dans ces Sociétés et les dividendes payés au titre de leur participation dans le capital de la SIMPAR, détaillés comme suit :

Sociétés	Dividendes encaissés	Dividendes payés
ESSOUKNA	586.143,880	19,250
SIVIA	32.626,000	19,250
SOGEST	56.032,500	19,250
EL MADINA	9.714,400	-
ZIED		144.266,500

* Réalisation par la SOGEST pour le compte de la SIMPAR des études de structure, VRD et pilotage des projets de promotion immobilière sur la base des taux fixés par le décret 78-79 pour les études et à des taux de concurrence normale pour le pilotage.

* Réalisation en commun avec la SIVIA et à parts égales de deux projets de promotion immobilière

La quote-part du chiffre d'affaires revenant à chacune des deux sociétés en 2010 sur ces deux projets est de 1.404.520,000 Dinars.

* Réalisation en groupement avec ESSOUKNA, SIVIA, ELMADINA et Immobilière des Œillets, à parts égales, d'un projet de promotion immobilière.

La quote-part du chiffre d'affaires revenant à chacune des cinq Sociétés en 2010 est de 1.446.264,000 Dinars.

* Acquisition à parts égales avec la Société ELMADINA d'un terrain de 31.680 m² à CHOUTRANA I – La Soukra.

* Mise à la disposition de la SIP-SICAR d'un fonds géré (V) pour 600.000 D dont les conditions de fonctionnement ont été établies selon les pratiques du marché.

Les produits nets perçus par la SIMPAR en 2010 au titre des fonds gérés I-II-III et VI s'élèvent à 93.021,123 Dinars et ceux perçus par la SIP-SICAR à 34.774,414 Dinars.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2010

Messieurs les ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATIONS,

Rapport sur les états financiers

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons procédé à l'audit des états financiers ci-joints, de la Société IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATIONS, arrêtés au 31 Décembre 2010 comprenant le bilan ainsi que l'état des résultats et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, couvrant la période allant du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2010 et des notes aux états financiers.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

Ces états financiers qui font apparaître un total net de bilan de **56 784 076 D**, un résultat bénéficiaire net de **2 830 160 D** et un flux d'exploitation négatif de **3 374 401 D**, ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Le conseil d'administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, aux lois et réglementation en vigueur et aux clauses statutaires de la société IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATIONS, Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité du commissaire aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Notre audit a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et exigent que notre audit soit planifié et réalisé de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations contenus dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement du commissaire aux comptes, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, le commissaire aux comptes prend en compte le contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers tel qu'il est en vigueur dans la société afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de ce contrôle interne. Un audit comprend également une évaluation des principes et méthodes comptables retenus, des estimations significatives faites par la société, ainsi qu'une appréciation sur la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers susmentionnés sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATIONS, arrêtée au 31 Décembre 2010 ainsi que le résultat de ses opérations et les flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en TUNISIE.

Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause notre avis susmentionné ci-dessus nous attirons votre attention que le pourcentage de détention de la BNA dans le capital de la société IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATIONS est de 30,3%. Cette dernière détient à son tour 1,38% du capital de la BNA.

Cette situation est contraire aux dispositions de l'article 466 de la loi n°2000-117 complétant le code des sociétés commerciales.

Vérifications et informations spécifiques

Les informations sur la situation financière et sur les comptes de la Société fournies dans le rapport de gestion et dans les documents mis à la disposition des associés, sont conformes à celles contenues dans les états financiers susmentionnés.

En outre, conformément à l'article 3 de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 Octobre 2005, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation et présentation des états financiers. Nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs, et en application des dispositions de l'article 19 du décret N°2001-2728 du 20 Novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières, émises par la Société IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATIONS (SIMPAN), à la réglementation en vigueur. Nous n'avons pas d'observations à formuler à ce sujet.

TUNIS, le 02 Juin 2011

Moncef BOUSSANOUGA-ZAMMOURI

Managing Partner

F.M.B.Z KPMG TUNISIE

Raouf MENJOUR

GSAudit&Advisory

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES **SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Messieurs les Actionnaires DE LA SOCIETE IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATIONS,

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport spécial sur les conventions réglementées prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.

Notre responsabilité consiste à nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur correcte traduction, infine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été communiquées et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A. Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre Conseil d'Administration nous a tenus informés des conventions et opérations suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010 :

- 1- Signature avec la SIP-SICAR d'une convention de gestion de fonds à capital risque de 1.000.000 Dinars (F.G.II) (Conseil d'Administration du 18 Mars 2010).
- 2- Placement auprès de la SIP-SICAR d'un fonds géré de 600.000 Dinars à titre de réinvestissement exonéré 2009. (Conseil d'Administration du 18 Mars 2010).
- 3- Obtention auprès de la SIP-SICAR d'un billet de trésorerie de 600.000 Dinars au taux de 5,25 % l'an, remboursable sur neuf mois.

4- Liquidation totale en 2010 du fonds de liquidité et du fonds de soutien de l'action ESSOUKNA autorisé par le Conseil d'Administration du 27 Juin 2006, moyennant une plus-value de 106.435,469 Dinars.

Par ailleurs, nos travaux n'ont pas identifiés d'autres conventions conclues en 2010 et qui entrent dans le champ d'application de ces articles.

B. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures et qui continuent à produire leurs effets

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010 :

- 1- Réalisation, en groupement avec la SIVIA à hauteur de 50 % pour chaque société des projets immobiliers les Orangers IV et V. Le chiffre d'affaires revenant à la SIMPAR au titre de l'exercice 2010 de ces deux projets est de 1.404.520,000 Dinars, soit la moitié du chiffre d'affaires global.
- 2- Réalisation en groupement avec les Sociétés ESSOUKNA-SIVIA-ELMADINA et l'Immobilière des Œillets du projet EL BOUSTEN II. Le chiffre d'affaires revenant à la SIMPAR au titre de l'exercice 2010 de ce projet s'élève à 1.446.264,400 Dinars, soit le cinquième du chiffre d'affaires global.
- 3- La convention de fonds à capital risque n°1 signée avec la SIP-SICAR en 2005 a continué à produire ses effets en 2010. Les montants débloqués dans le cadre de cette convention totalisent 2.000.000 Dinars au 31 Décembre 2010. Outre l'économie d'impôt au titre de cette convention (600.000 Dinars), la SIMPAR a encaissé en 2010 de produits pour 94.724,472 Dinars et a rémunéré la SIP-SICAR pour 34.774,414 Dinars.
- 4- La convention de fonds à capital risque n°2 signée avec la SIP-SICAR en 2010 a commencée à produire ses effets au cours du même exercice. Le montant débloqué dans le cadre de cette convention totalise 460.000 Dinars permettant à la SIMPAR de bénéficier d'une économie d'impôt de 138.000 Dinars.

C. Obligations et engagements de la Société envers ses dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- Les émoluments du **Président Directeur Général** sont définis par décision du Conseil d'Administration du 9 Décembre 2005 qui lui a reconduit ceux dont bénéficiait son prédécesseur. Ces émoluments découlent des différentes décisions du Conseil d'Administration qui régissent la rémunération du Président Directeur Général et le régime de rémunération au sein de la SIMPAR, notamment celles du 19 Octobre 1978, du 19 Novembre 1980, du 6 Mars 1984, du 22 Mai 1990 et du 15 Décembre 2004.

Ces émoluments englobent, outre le salaire et primes, des avantages en nature liés à la fonction, (eau, électricité, gaz, téléphone et voiture de fonction avec charges connexes).

Le montant de ces émoluments s'est élevé en 2010 à 116.074 Dinars en brut soit un net de 74.786 Dinars (Régime CNRPS).

- Les émoluments du **Directeur Général Adjoint** sont définis par décision du Conseil d'Administration du 15 Septembre 1989 et les différentes décisions du Conseil d'Administration ci-dessus mentionnées et relatives au régime de rémunération au sein de la SIMPAR.

Ces émoluments englobent, outre le salaire et primes, des avantages en nature liés à la fonction (eau, électricité, gaz, téléphone et voiture de fonction avec charges connexes).

Le montant de ces émoluments s'est élevé en 2010 à 136.462 Dinars en brut soit un net de 70.456 Dinars (Régime CNSS).

Les avantages postérieurs à l'emploi du Président Directeur Général et du Directeur Général Adjoint, comprennent, comme pour l'ensemble du personnel de la SIMPAR, une obligation relative à l'indemnité de départ à la retraite correspondant à six mois de salaires et une assurance groupe postérieure à l'emploi.

Par ailleurs, le Président Directeur Général, en sa qualité de Président du Conseil d'Administration de la SIP-SICAR et de la Société Agricole IFRIKIA (S.A.I) et le Directeur Général Adjoint, en sa qualité d'Administrateur délégué de ces deux sociétés, ont perçu en 2010 une indemnité de représentation et des jetons de présence de ces deux sociétés détaillés comme suit :

Bénéficiaires-Sociétés	Indemnité de représentation		Jetons de Présence
	Brute	Nette	
SIP-SICAR			
-Président	8.195 D	5.614 D	4.000 D
-Administrateur délégué	8.331 D	4.933 D	2.000 D
S.A.I.			
-Président	2.959 D	2.010 D	1.000 D
-Administrateur délégué	1.438 D	977 D	1.000 D

En outre, conformément à la décision du Conseil d'Administration du 15 Avril 1988, le Président Directeur Général et le Directeur Général Adjoint ont perçu en 2010 des jetons de présence, servis par quelques sociétés du groupe BNA au titre de la représentation de la SIMPAR au sein de leur Conseil d'Administration dont le montant est fixé par l'Assemblée Générale de chaque société.

Ces jetons ont atteint en 2010 le montant de 27.410 Dinars nets pour le Président Directeur Général pour huit Sociétés et 14.262 Dinars nets pour le Directeur Général Adjoint pour Cinq Sociétés.

Le Président Directeur Général et le Directeur Général Adjoint de la SIMPAR, en leur qualité respectivement de Président et de membre du Comité Permanent d'Audit de la Société ESSOUKNA, institué conformément à la loi 2005-96 du 18 Octobre 2005, ont perçu chacun en 2010 une indemnité annuelle de 2.000 Dinars nets, suivant décision de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Société ESSOUKNA en date du 24 Mai 2010.

- **Les membres du Conseil d'Administration** de la SIMPAR ont perçu des jetons de présence fixés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 Mai 2010. Ces jetons de présence totalisent pour l'ensemble des membres un montant brut de 55.000 Dinars soit un montant net de 44.000 Dinars.
- **Le Comité Permanent d'Audit** de la SIMPAR institué conformément à la loi 2005-96 du 18 Octobre 2005 est composé de Quatre Administrateurs parmi lesquels ne figure ni le Président Directeur Général ni le Directeur Général Adjoint de la SIMPAR. Les membres dudit comité ont bénéficié d'une indemnité annuelle globale de 10.000 Dinars bruts soit 8.000 Dinars nets pour la totalité des quatre membres et ce selon décision de l'Assemblée Générale Ordinaire de la SIMPAR du 21 Mai 2010.

Par ailleurs, et en dehors des conventions précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations qui entrent dans le champ d'application des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

TUNIS, le 02 Juin 2011

Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI
Managing Partner

Raouf MENJOUR

F.M.B.Z KPMG TUNISIE

GSAudit&Advisory

2011 AS 616